

Le plan d'actions du projet TEPOS du territoire du Trièves



La stratégie définie dans le cadre du projet TEPOS définit les axes de travail suivants : l'Axe 1 traite de l'efficacité énergétique du bâti et des activités économiques, l'Axe 2 de la problématique de la mobilité de la population du Trièves, l'Axe 3 la valorisation de la principale ressource locale, le bois, et l'axe 4 les autres énergies renouvelables valorisables localement (biomasse agricole, solaire thermique, photovoltaïque, éolien).

Ces axes sont déclinés en actions opérationnelles, dont la liste des actions puis les fiches descriptives sont présentées ci-après.

Ces axes ne peuvent être traités uniquement séparément, des actions transversales, de gouvernance du projet, et des outils communs aux différentes thématiques sont donc prévues dans un Axe 0.

Axe 0 : gouvernance – transversalité

Les actions retenues pour cet axe sont les suivantes :

- 0.1 Piloter la démarche TEPOS
- 0.2 Mettre en œuvre une stratégie globale de communication grand public
- 0.3 Gérer de manière exemplaire les bâtiments et le parc de véhicules de la CC Trièves
- 0.4 Déployer le CEP
- 0.5 Valoriser les CEE
- 0.6 Intégrer la problématique énergie / mobilité dans les documents d'urbanisme

Axe 1 : Maîtrise de l'énergie dans les bâtiments et les activités économiques

Contexte

Le bilan énergétique du territoire du Trièves a montré que 53% de la consommation annuelle de ce territoire était due aux bâtiments résidentiels, notamment pour le chauffage. 7500 tep de produits pétroliers et électricité sont importées chaque année pour le chauffage des bâtiments, ce qui rend le territoire vulnérable du point de vue énergétique. Ce secteur possède par ailleurs un fort potentiel

Introduction

d'économies d'énergie, la moitié du parc de logement étant très anciens (avant 1949) et des actions sur la sobriété et l'efficacité énergétique sont donc nécessaires pour réduire nettement les consommations des bâtiments du Trièves.

Actions

Les actions suivantes ont été retenues dans cet axe :

- 1.1 Animer le montage d'une plate-forme de rénovation énergétique
- 1.2 Fond local de financement de la rénovation énergétique
- 1.3 Sensibiliser les habitants à la maîtrise de l'énergie et les accompagner dans leurs projets
- 1.4 Sensibiliser les élus locaux à la maîtrise de l'énergie et les accompagner dans leurs projets
- 1.5 Sensibiliser les agriculteurs et entreprises à la maîtrise de l'énergie et les accompagner dans leurs projets
- 1.6 Accompagner les familles les plus vulnérables pour limiter la précarité énergétique
- 1.7 Encourager le déploiement du dispositif "Familles à énergies positives"
- 1.8 Animer une expérimentation sur l'autonomie globale des exploitations agricoles
- 1.9 Accompagner les hébergeurs touristiques à la rénovation
- 1.10 Faciliter l'accès des artisans locaux aux appels d'offres et sensibiliser les commanditaires à la rédaction de cahiers des charges adaptés à l'offre locale.

Axe 2 : Mobilité

Contexte

Le diagnostic a révélé que 34% des consommations d'énergie annuelle du Trièves était dues au transport, dont 91 % pour les déplacements en voiture. Ce carburant est à la charge des entreprises et surtout des habitants "navetteurs" qui travaillent chaque jour en dehors du Trièves. Les dépenses de carburant par ménage s'élèvent à une moyenne mensuelle de 160€ (loisirs et vacances inclus).

Actions

Les actions suivantes ont été retenues pour cet axe :

- 2.1 Commission locale de la mobilité
- 2.2 Intégration de l'offre de mobilité dans les documents de communication
- 2.3 Communication sur le télétravail partiel et lien avec les gros employeurs grenoblois
- 2.4 Mise en place d'aires de covoiturage mutualisées et multimodales
- 2.5 Développement de l'auto et vélo partage
- 2.6 Développer les commerces itinérants et les commerces relais colis
- 2.7 Eco-conduite et banc d'essai tracteur

Axe 3 : Bois-énergie

Contexte

Le diagnostic a révélé que le bois (foyers individuels et chaudières collectives) produit les trois quart de la production d'énergie locale, et que le potentiel est encore important : l'équivalent de l'énergie de 11 700 tonnes de pétroles sont encore exploitables, de manière durable, sous forme de bois énergie du Trièves, rendant le territoire potentiellement excédentaire en chaleur. Des actions pour développer la filière bois afin de mieux l'utiliser localement et pouvoir exporter l'excédent pour les territoires voisins sont donc à prévoir, en lien avec la Charte Forestière.

Actions

Les actions suivantes ont été retenues :

- 3.1 Améliorer et développer le parc de chaufferies bois locales
- 3.2 Former les habitants à la bonne utilisation du bois énergie
- 3.3 Animation pour se doter de plans de gestion bois-énergie
- 3.4 Animation pour se doter d'un plan de boisement

Axe 4 : Autres Energies renouvelables

Contexte

Le diagnostic énergétique a révélé que hors grand hydraulique, les énergies renouvelables représentent actuellement 22% de la consommation du Trièves soit 4200 tonnes équivalent pétrole par an. Or le territoire a un potentiel d'énergies renouvelables global cinq fois plus important, et un gisement important existe encore pour l'hydraulique (notamment en micro-hydraulique), le photovoltaïque (en toiture ou au sol), et l'éolien.

Actions

Les actions suivantes ont été retenues :

- 4.1 Soutenir le développement du dispositif des centrales villageoises
- 4.2 Se grouper pour financer
- 4.3 Animer le débat sur les EnR impactant le paysage
- 4.4 Etat des lieux de la filière solaire et développer le photovoltaïque et thermique de toiture
- 4.5 Valoriser le potentiel hydraulique
- 4.6 Veille sur le développement d'une filière biogaz

0.1 Piloter la démarche TEPOS

Priorité COPIL : **XXX**

XXX: action prioritaire

XX: action à mettre en œuvre à court ou moyen terme

X: action non prioritaire

✓ Contexte et enjeux

Ce projet fait intervenir des partenaires multiples. Il nécessite une coordination et une forte impulsion de la part de la communauté de communes, ainsi que la création de groupes de travail pour mettre en place les actions, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de ces actions. Un pilotage du projet basé sur des outils d'animation et de suivi est donc nécessaire.

✓ Objectifs

- Devenir territoire à énergie positive avant 2050

✓ Descriptif

- Organiser le Comité de pilotage (environ 2 par an en rythme de croisière).
- Assurer le suivi et l'évaluation de la démarche.
- Participer aux réseaux régionaux et nationaux.
- Assurer une cohérence et une transversalité de la démarche au niveau de la CDC. Assurer l'ingénierie financière de la démarche.
- Assurer l'accompagnement des porteurs de projets concernant les énergies renouvelables et la rénovation énergétique.

✓ Feuille de route

Lancement de l'action : 1er mars 2014

Descriptif des étapes réalisées :

- 2014 : une réunion du copil, et un forum réalisés
- 2015 : trois réunions du copil réalisées

Prochaines étapes et échéances :

- Forum public le 22 septembre 2015 avec présentation "NégaWatt" et présentation du projet de plateforme, réunion du copil à l'automne

✓ Lien avec d'autres stratégies de territoire

Pilotage à coordonner avec l'animation de la charte forestière, du schéma de développement économique, et l'ensemble des actions de la CCT.

Axe 0 : gouvernance - transversalité

0.1 Piloter la démarche TEPOS

✓ Partenaires et porteurs de l'action

Maître d'ouvrage	Opérateur(s)	Public cible
CCT	CCT	Partenaires

✓ Moyens

Budget 2015-2016

Objet	Dépenses		Recettes	
	Jours	Coût	Subventions	Autofin. CCT
Temps de travail en interne 2015	65	14950 €	5980 €	8970 €
Assistance à maîtrise d'ouvrage (BE AERE)		5800 €	4 640 €	1 160 €

Détail des subventions :

Temps de travail interne : Dispositif TEPOS (ADEME-Région, 40 % en 2015)

Autres dépenses : Dispositif TEPOS ADEME-Région : 80%

Ressources documentaires ou techniques

Documents de suivi et outils fournis par le réseau TEPOS

✓ Calendrier

Tranche 1 (2015-2016) : XXX

Tranche 2 (2017-2020) : XXX

Durée de l'action : 5 ans

XXX : Engagement prioritaire
 XX : Implication sur de nouvelles actions, déploiement de moyens supplémentaires en ingénierie
 X : Veille, poursuite d'actions en cours

✓ Suivi - Evaluation

- Nombre de réunions prévues et réalisées
- Nombre de participants, dont élus
- Budget alloué aux enjeux énergétiques par les collectivités du territoire
- Nombre de projets accompagnés



0.2 Mettre en oeuvre une stratégie globale de communication grand public

Priorité COPIL : **XXX**

XXX: action prioritaire

XX: action à mettre en oeuvre à court ou moyen terme

X: action non prioritaire

✓ Contexte et enjeux

Le manque d'information, de communication, a été mis en évidence sur un certain nombre de thématiques. En conséquence, de nombreuses étapes du plan d'actions mobilisent des outils de diffusion de l'information, des outils de sensibilisation, d'animation, qui peuvent être mutualisés pour l'ensemble du projet. Il faut par ailleurs assurer la cohérence dans la communication autour du projet TEPOS, d'où la nécessité de définir une stratégie globale de communication.

✓ Objectifs

- Développer l'écocitoyenneté et la mobilisation locale

✓ Descriptif

- Construire un plan de communication avec un ensemble de brèves et un échéancier de diffusion vers trois cibles principales : Les habitants, les élus, les acteurs économiques. Adapter la communications aux cibles spécifiques : les personnes âgées, les scolaires, les pétitionnaires de permis de construire, par exemple.
- Créer un dispositif s'appuyant sur les relais de diffusions (presse, bulletins municipaux, communication associatives, touristique, partenaires institutionnels).
- Plusieurs pistes de sensibilisation générale en s'appuyant majoritairement sur l'exemple : Défi class'énergie, page facebook, panneau à l'entrée du Trièves, projections, concerts, soirées, expositions... et via la technique du "marketing viral", amorcé par des réunions thématiques régulières avec témoignage de rénovation ou d'essai de transports alternatifs et transports en commun ("Ateliers tupperwatt"). Organiser des visites de sites et soirées film/documentaire/témoignage puis débat, un théâtre-forum ou autres manifestations avec des associations culturelles, des expositions dans les bibliothèques, mairies, écoles, etc. Faire une synthèse "idées reçues" pour vulgariser les notions utiles au débat.
- Création d'ambassadeurs TEPOS et identification de référents dans les communes. Prévoir une boîte à outil pour les communes, notamment une présentation type Power point et des diagnostics personnalisés.
- Organiser un forum annuel à destination du grand public.
- Veille sur les réseaux (RAPPEL, CLER) pour utiliser des outils pertinents.

✓ Feuille de route

Lancement de l'action : 2014

Descriptif des étapes réalisées :

- Proposition d'une News-Letter, mise en ligne de docs sur le site internet, proposition de documents de communication, d'un plan de communication global, avec une liste de brèves à diffuser dans le réseau

Prochaines étapes et échéances :

- Identification des relais presse, communes et associations.
- Communication générale opérationnelle, mise en place au niveau technique et validée par le bureau

Axe 0 : gouvernance - transversalité

0.2 Mettre en oeuvre une stratégie globale de communication grand public

✓ Lien avec d'autres stratégies de territoire

Plan de communication pouvant en partie être mutualisé avec les autres projets nécessitant de l'animation. Listes de contacts et outils à mettre en commun au sein des services.

✓ Partenaires et porteurs de l'action

Maître d'ouvrage	Opérateur(s)	Public cible
CCT	CCT / Ageden / Communes / Associations	Habitants, élus, entreprises

✓ Moyens

Budget 2015-2016

Objet	Dépenses		Recettes	
	Jours	Coût	Subventions	Autofin. CCT
Temps de travail en interne 2015	16	3267 €	1306,8 €	1960,2 €
Budget communication 2015		1400 €	1 120 €	280 €

Détail des subventions :

Temps de travail interne : Dispositif TEPOS (ADEME-Région, 40 % en 2015)

Autres dépenses : Dispositif TEPOS ADEME-Région : 80%

Ressources documentaires ou techniques

Plan de communication, liste des contacts dans les communes et autres coordonnées pour la diffusion de l'information

✓ Calendrier

Tranche 1 (2015-2016) : XXX

Tranche 2 (2017-2020) : XXX

Durée de l'action : Permanente

XXX : Engagement prioritaire
XX : Implication sur de nouvelles actions, déploiement de moyens supplémentaires en ingénierie
X : Veille, poursuite d'actions en cours

✓ Suivi - Evaluation

- Nombre de citoyens sensibilisés
- Nombre d'événements organisés annuellement et de participants à ces manifestations
- Nombre de documents réalisés



0.3 Gérer de manière exemplaire les bâtiment et le parc de véhicules de la CC Trièves

Priorité COPIL : **XXX**

XXX: action prioritaire

XX: action à mettre en œuvre à court ou moyen terme

X: action non prioritaire

✓ **Contexte et enjeux**

L'état d'esprit "développement durable" issu de la démarche Agenda 21, est cultivé en interne depuis un certain nombre d'année, pour des raisons de préservation des ressources, des paysages, et diminution de la dépendance aux marchés des énergies. La CFE collectée grâce au grands barrages est valorisée dans le cadre de TEPOS sur le patrimoine et les services de la collectivité, via un certain nombre d'investissement et d'actions du quotidien qu'il est nécessaire de poursuivre et développer.

✓ **Objectifs**

- Réduire la consommation d'énergie du patrimoine et de l'espace public
- Efficacité énergétique : Montée en puissance pour atteindre un rythme de 100 rénovations performantes par an vers 2020 dont 10 logements publics

✓ **Descriptif**

- Campagne d'isolation de combles et de calorifugeage 43000€ via prestataire qui valorise les CEE
- Rénovation globale de la Maison de l'enfance et de la jeunesse de Mens
- Remplacement de la chaudière de la gendarmerie de Clelles
- Relampage de la médiathèque du Percy
- Raisonement sur le patrimoine neuf, possibilité de valoriser HPE via des CEE
- Broyage des déchets d'entretien pour valorisation biomasse
- Sobriété via concours FAEP entre les services
- état d'esprit global des services à cultiver en interne

✓ **Feuille de route**

Lancement de l'action :

Descriptif des étapes réalisées :

- Intégration des travaux au PPI

Prochaines étapes et échéances :

- Réalisation des travaux

✓ **Lien avec d'autres stratégies de territoire**

Plan pluriannuel d'investissement de la CCT

Axe 0 : gouvernance - transversalité

0.3 Gérer de manière exemplaire les bâtiment et le parc de véhicules de la CC Trièves

✓ Partenaires et porteurs de l'action

Maître d'ouvrage	Opérateur(s)	Public cible
CCT	CCT/Communes	Communes

✓ Moyens

Budget 2015-2016

Objet	Dépenses		Recettes	
	Jours	Coût	Subventions	Autofin. CCT
Temps de travail en interne 2015	5	900 €	360 €	540 €
Budget Travaux des services techniques		125000 €	100 000 €	25 000 €

Détail des subventions :

Temps de travail interne : Dispositif TEPOS (ADEME-Région, 40 % en 2015)

Autres dépenses : TEPCV

Ressources documentaires ou techniques

A compléter ultérieurement

✓ Calendrier

Tranche 1 (2015-2016) : XXX

Tranche 2 (2017-2020) : XXX

Durée de l'action : Permanente

XXX : Engagement prioritaire
 XX : Implication sur de nouvelles actions, déploiement de moyens supplémentaires en ingénierie
 X : Veille, poursuite d'actions en cours

✓ Suivi - Evaluation

- Factures énergétiques avant/après travaux
- Bâtiments rénovés: nombre m2 rénovés, performance avant/après affichage Display

- Montant des travaux réalisés €

Indicateurs d'impact:

- kWh ep économisés
- Part du budget capté par des entreprises locales



0.4 Déployer le CEP

Priorité COPIL : **XXX**

XXX: action prioritaire

XX: action à mettre en œuvre à court ou moyen terme

X: action non prioritaire

✓ Contexte et enjeux

Que ce soit pour la sobriété des usagers, le suivi et réglage des équipements, la diagnostic du patrimoine, ou l'installation de production d'énergie renouvelable, les communes ont exprimé à plusieurs reprises leur besoin d'accompagnement pour les aider dans leurs choix et apporter un soutien technique et méthodologique à leur projet. Une réponse commune, mutualisée, semble la plus pertinente, à l'échelle du territoire.

✓ Objectifs

- Réduire la consommation d'énergie du patrimoine et de l'espace public

✓ Descriptif

- Améliorer la performance thermique du patrimoine communal au sens large (bâtiments, flotte de véhicules, éclairages) par un service de veille, de suivi des consommations et de préconisations de travaux.
- Réaliser le bilan et le suivi des consommations et des dépenses énergétiques du patrimoine public de chaque collectivité,
- Initier et mettre en œuvre un plan d'actions visant la réduction de ces consommations,
- Suivre les actions engagées et accompagner les changements de comportement.
- Proposer des pistes de mutualisation entre CDC et communes pour tout ce qui concerne travaux, entretien-maintenance, fournitures, gestion des patrimoines et équipements de fourniture d'énergie et valorisation des CEE.

✓ Feuille de route

Lancement de l'action : 2015

Descriptif des étapes réalisées :

- Précisions sur les différents dispositifs disponibles et des financements possibles
- Choix du Cep interne grâce à TEPCV/CEE

Prochaines étapes et échéances :

- Déployer un service de CEP sur le territoire

✓ Lien avec d'autres stratégies de territoire

Plan pluriannuel d'investissement de la CCT

Axe 0 : gouvernance - transversalité

0.4 Déployer le CEP

✓ Partenaires et porteurs de l'action

Maître d'ouvrage	Opérateur(s)	Public cible
CCT/Communes/SEDI	SEDI	Communes

✓ Moyens

Budget 2015-2016

Objet	Dépenses		Recettes	
	Jours	Coût	Subventions	Autofin. CCT
Temps de travail en interne 2015	14	3770 €	1508 €	2262 €
0,62 cts/hab pour les communes, estim 1500 € pour la CCT		7 700 € €	- €	1 500 €

Détail des subventions :

Temps de travail interne : Dispositif TEPOS (ADEME-Région, 40 % en 2015)

Autres dépenses : 6200 € pour les communes

Ressources documentaires ou techniques

✓ Calendrier

Tranche 1 (2015-2016) : XXX

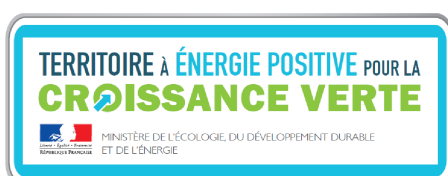
Tranche 2 (2017-2020) : X

Durée de l'action : 3 ans dans un premier temps

XXX : Engagement prioritaire
 XX : Implication sur de nouvelles actions, déploiement de moyens supplémentaires en ingénierie
 X : Veille, poursuite d'actions en cours

✓ Suivi - Evaluation

- Nombre et pourcentage de communes bénéficiant du CEP
- Evolution des factures énergétiques des bâtiments et de l'éclairage public des collectivités
- MWh économisés ; MWh cumac valorisés par CEE



0.5 Valoriser les CEE

Priorité COPIL : **XXX**

XXX: action prioritaire

XX: action à mettre en œuvre à court ou moyen terme

X: action non prioritaire

✓ **Contexte et enjeux**

Sur l'ensemble des thématiques, il a été constaté lors du diagnostic et des ateliers de travail que le mécanisme de valorisation des actions via les Certificats d'Economie d'Energie était encore peu utilisé sur le territoire, notamment pour les particuliers. Par ailleurs, un des freins à la mise en place des actions est le manque de financement, permettant d'atteindre des retours sur investissement plus raisonnables. La valorisation des CEE dans le cadre de toutes les actions qui peuvent y être éligibles est donc une piste à explorer.

✓ **Objectifs**

- Efficacité énergétique : Montée en puissance pour atteindre un rythme de 100 rénovations performantes par an vers 2020

✓ **Descriptif**

- Mise en place d'un système de valorisation des CEE pour les communes mais aussi les particuliers : Etude de gisement en fonction des publics (communes et particuliers) dans un premier temps puis choix de l'outil et de l'organisation la plus pertinente.

✓ **Feuille de route**

Lancement de l'action : 2015

Descriptif des étapes réalisées :

- Définition d'une fiche de mission, recrutement d'un stagiaire l'été 2015 pour étudier le gisement des CEE notamment auprès des communes et des entreprises

Prochaines étapes et échéances :

- Encadrement du stagiaire

✓ **Lien avec d'autres stratégies de territoire**

Service Bâtiment

Axe 0 : gouvernance - transversalité

0.5 Valoriser les CEE



✓ Partenaires et porteurs de l'action

Maître d'ouvrage	Opérateur(s)	Public cible
CCT	CCT / Ageden	Habitants et communes

✓ Moyens

Budget 2015-2016

Objet	Dépenses		Recettes	
	Jours	Coût	Subventions	Autofin. CCT
Temps de travail en interne 2015	8	2065 €	826 €	1239 €
Rémunération d'un stagiaire (2 mois)		800 €	€	800 €

Détail des subventions :

Temps de travail interne : Dispositif TEPOS (ADEME-Région, 40 % en 2015)

Autres dépenses :

Ressources documentaires ou techniques

✓ Calendrier

Tranche 1 (2015-2016) : XXX

Tranche 2 (2017-2020) : X

Durée de l'action : Permanente

XXX : Engagement prioritaire
XX : Implication sur de nouvelles actions, déploiement de moyens supplémentaires en ingénierie
X : Veille, poursuite d'actions en cours

✓ Suivi - Evaluation

- Nombre de CEE valorisés
- MWh cumac valorisés par CEE



0.6 Intégrer la problématique énergie / mobilité dans les documents d'urbanisme

Priorité COPIL : **XXX**

XXX: action prioritaire

XX: action à mettre en œuvre à court ou moyen terme

X: action non prioritaire

✓ Contexte et enjeux

Les enjeux des thématiques étudiées dans le projet TEPOS (notamment la réhabilitation thermique et les énergies renouvelables en toiture) doivent être intégrés dans le projet de développement durable PADD des documents d'urbanisme. Les orientations en matière d'énergie et de déplacements méritent d'être compatibles avec les actions du projet TEPOS. La mutualisation de cette réflexion et la proposition d'un tronc commun pour les documents d'urbanisme des communes peut être une manière de prendre en compte cette problématique à toutes les échelles et d'assurer une cohérence architecturale et énergétique,

✓ Objectifs

- Intégrer les enjeux énergétiques dans les documents d'urbanisme

✓ Descriptif

- Systématiser une présentation du TEPOS lors des travaux d'élaboration des PLU en s'appuyant sur l'exemple (dialogues entre élus).
- Proposer des outils de planification aux communes : tronc commun pré-rédigé pour intégrer dans les PLU des éléments TEPOS concernant la construction, les ENR et la mobilité.

✓ Feuille de route

Lancement de l'action : 2015

Descriptif des étapes réalisées :

- A compléter ultérieurement

Prochaines étapes et échéances :

- Se rapprocher de la commission urbanisme et des partenaires pour proposer un "porté à connaissance"

✓ Lien avec d'autres stratégies de territoire

Lien Plan de Paysage

Axe 0 : gouvernance - transversalité

0.6 Intégrer la problématique énergie / mobilité dans les documents d'urbanisme

✓ Partenaires et porteurs de l'action

Maître d'ouvrage	Opérateur(s)	Public cible
CCT	Communes / CAUE / EP SCoT-AURG	Communes

✓ Moyens

Budget 2015-2016

Objet	Dépenses		Recettes	
	Jours	Coût	Subventions	Autofin. CCT
Temps de travail en interne 2015	10	2800 €	1120 €	1680 €
		€	€	€

Détail des subventions :

Temps de travail interne : Dispositif TEPOS (ADEME-Région, 40 % en 2015)

Autres dépenses :

Ressources documentaires ou techniques

✓ Calendrier

Tranche 1 (2015-2016) : XXXXX

Tranche 2 (2017-2020) : XXX

Durée de l'action : Permanente

XXX : Engagement prioritaire
 XX : Implication sur de nouvelles actions, déploiement de moyens supplémentaires en ingénierie
 XXX : Veille, poursuite d'actions en cours

✓ Suivi - Evaluation

- Réalisation d'un porté à connaissance pour alimenter les PLUs
- Documents d'urbanismes intégrant des mesures d'adaptation et d'atténuation.



1.1 Animer le montage d'une plate-forme de rénovation énergétique

Priorité COPIL : **XXX**

XXX: action prioritaire

XX: action à mettre en œuvre à court ou moyen terme

X: action non prioritaire

✓ Contexte et enjeux

Le bilan énergétique du territoire du Trièves a montré que 53% de la consommation annuelle de ce territoire était due aux bâtiments résidentiels, notamment pour le chauffage. 7500 tep de produits pétroliers et électricité sont importées chaque année pour le chauffage des bâtiments, ce qui rend le territoire vulnérable du point de vue énergétique. Ce secteur possède par ailleurs un fort potentiel d'économies d'énergie, la moitié du parc de logement étant très anciens (avant 1949) et des actions sur la sobriété et l'efficacité énergétique sont donc nécessaires pour réduire nettement les consommations des bâtiments du Trièves.

Une rénovation thermique performante du parc ancien de logement est une priorité pour atteindre les objectifs de réduction des consommations énergétiques. La création d'une plateforme de rénovation qui structure une offre appropriée pour les particuliers permettrait d'impluser cette dynamique. En outre elle favorisera le développement d'une filière professionnelle locale de la rénovation,

✓ Objectifs

- Efficacité énergétique : Montée en puissance pour atteindre un rythme de 100 rénovations performantes par an vers 2020

✓ Descriptif

- Réaliser une enquête approfondie des besoins des habitants et des entreprises sur la rénovation (ceux qui ont rénové, ceux qui ne rénovent pas) dans le cadre d'un stage. Identifier les besoins et les freins à la rénovation (utiliser/adapter l'étude de la fabrique écologique)
- Développer un modèle de rénovation alliant "prêt à porter" et "haute couture"
- Accompagner le montage du dossier de financement
- Former les artisans locaux aux bonnes pratiques de rénovation/construction/EnR et suivi de chantier, et structurer des groupements d'artisans.
- Etudier la mise en oeuvre d'un service d'assistance à Maitrise d'ouvrage.
- Proposer systématiquement un "passeport rénovation" (diagnostic énergétique BBC) et attribution d'aides si suivi des préconisations

✓ Feuille de route

Lancement de l'action : 2014

Descriptif des étapes réalisées :

- Premiers contacts avec les partenaires techniques (associations, architectes, artisans...)

Prochaines étapes et échéances :

- Recrutement d'un stagiaire pour mieux identifier les besoins et reunion des entreprises autour des solutions de groupement.
- Monter le dispositif opérationnel de plateforme de rénovation et répondre à l'AMI de l'ADEME et la Région
- Etudier le montage d'un pôle territorial coopération économique

✓ Lien avec d'autres stratégies de territoire

Animation économique

Axe 1 : Maîtrise de l'énergie

1.1 Animer le montage d'une plate-forme de rénovation énergétique

✓ Partenaires et porteurs de l'action

Maître d'ouvrage	Opérateur(s)	Public cible
CCT	Professionnels, CMA, AGEDEN, habitants	Professionnels du bâtiment, financeurs

✓ Moyens

Budget 2015-2016

Objet	Dépenses		Recettes	
	Jours	Coût	Subventions	Autofin. CCT
Temps de travail en interne 2015	36	6504 €	2601,6 €	3902,4 €
Rémunération d'un stagiaire (2 mois)		800 €	€	800 €

Détail des subventions :

Temps de travail interne : Dispositif TEPOS (ADEME-Région, 40 % en 2015)

Autres dépenses :

Ressources documentaires ou techniques

✓ Calendrier

Tranche 1 (2015-2016) : XXX

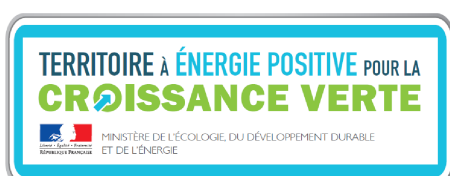
Tranche 2 (2017-2020) : X

Durée de l'action : permanente

XXX : Engagement prioritaire
 XX : Implication sur de nouvelles actions, déploiement de moyens supplémentaires en ingénierie
 X : Veille, poursuite d'actions en cours

✓ Suivi - Evaluation

- Nombre de passeports réalisés
- Nombre de chantiers engagés
- Nombre d'artisans certifiés RGE
- Consommation du parc résidentiel avant/après en tep



1.2 Fond local de financement de la rénovation énergétique

Priorité COPIL :

XXX: action prioritaire

XX: action à mettre en œuvre à court ou moyen terme

X: action non prioritaire

✓ Contexte et enjeux

Le bilan énergétique du territoire du Trièves a montré que 53% de la consommation annuelle de ce territoire était due aux bâtiments résidentiels, notamment pour le chauffage. 7500 tep de produits pétroliers et électricité sont importées chaque année pour le chauffage des bâtiments, ce qui rend le territoire vulnérable du point de vue énergétique. Ce secteur possède par ailleurs un fort potentiel d'économies d'énergie, la moitié du parc de logement étant très anciens (avant 1949) et des actions sur la sobriété et l'efficacité énergétique sont donc nécessaires pour réduire nettement les consommations des bâtiments du Trièves.

✓ Objectifs

- Efficacité énergétique des bâtiments privés : 80 rénovations complètes ou partielles BBC compatibles,
- Efficacité énergétique des bâtiments publics : co-financer 5 rénovation de bâtiments communaux et logements publics (Communes ou bailleurs sociaux)

✓ Descriptif

- Aide au financement de la rénovation des bâtiments privés subventionnés à 20% du coût des travaux, incluant maîtrise d'oeuvre (plafonné à 2000€ pour réhab. partielle, 4000€ pour réhab. globale), à travers un fonds intercommunal pour les bâtiments communaux et logements publics (Communes ou bailleurs sociaux) et de 5 projets aidés à hauteur de 50% sur les travaux de réhabilitation énergétique

✓ Feuille de route

Lancement de l'action :

Descriptif des étapes réalisées :

- A compléter ultérieurement

Prochaines étapes et échéances :

- Pour les particuliers : Dès 2015 trimestre 4
- Pour les communes et bailleurs : Appel à projet lancé en juin pour sélections des projets par le copil TEPOS à l'automne

✓ Lien avec d'autres stratégies de territoire

Stratégie de développement économique

Axe 1 : Maîtrise de l'énergie

1.2 Fond local de financement de la rénovation énergétique

✓ Partenaires et porteurs de l'action

Maître d'ouvrage	Opérateur(s)	Public cible
CCT	CCT/ Communes	Particuliers et communes

✓ Moyens

Budget 2015-2016

Objet	Dépenses		Recettes	
	Jours	Coût	Subventions	Autofin. CCT
Temps de travail en interne 2015		cf : Action 1.2 €	€	€
fond d'aides à la rénovation		430 000 €	344 000 €	86 000 €

Détail des subventions :

Temps de travail interne : Dispositif TEPOS (ADEME-Région, 40 % en 2015)

Autres dépenses : TEPCV

Ressources documentaires ou techniques

✓ Calendrier

Tranche 1 (2015-2016) : XXX

Tranche 2 (2017-2020) : XXX

Durée de l'action : 2 ans, à pérenniser

XXX : Engagement prioritaire
 XX : Implication sur de nouvelles actions,
 déploiement de moyens supplémentaires en ingénierie
 XX : Veille, poursuite d'actions en cours

✓ Suivi - Evaluation

- Nombre de rénovation aidés
- Montant des travaux réalisés
- Nombre de m² de bâtiments rénovés
- Performance avant/après
- kWh ep économisés/an
- Montants de CEE valorisés
- Part du budget capté par des entreprises locales



1.3 Sensibiliser les habitants à la maîtrise de l'énergie et les accompagner dans leurs projets

Priorité COPIL : **XXX**

XXX: action prioritaire

XX: action à mettre en œuvre à court ou moyen terme

X: action non prioritaire

✓ **Contexte et enjeux**

Le bilan énergétique du territoire du Trièves a montré que 53% de la consommation annuelle de ce territoire était due aux bâtiments résidentiels, notamment pour le chauffage. 7500 tep de produits pétroliers et électricité sont importées chaque année pour le chauffage des bâtiments, ce qui rend le territoire vulnérable du point de vue énergétique. Ce secteur possède par ailleurs un fort potentiel d'économies d'énergie, la moitié du parc de logement étant très anciens (avant 1949) et des actions sur la sobriété et l'efficacité énergétique sont donc nécessaires pour réduire nettement les consommations des bâtiments du Trièves.

Si l'action 1,1 vise à proposer des solutions adaptées pour les logements du Trièves, il reste à encourager la demande et à sensibiliser la population à l'intérêt de réaliser des travaux de réhabilitation thermique. De nouvelles méthodes et de nouveaux enjeux sont à explorer, via des retours d'expérience, des visites chez l'habitant, et des arguments qui "donnent envie",

✓ **Objectifs**

- Efficacité énergétique : Montée en puissance pour atteindre un rythme de 100 rénovations performantes par an vers 2020

✓ **Descriptif**

- Utiliser tous les arguments (confort, coût, profiter d'un projet d'extension) pour amener la performance thermique dans les projets de travaux.
- Communication sur l'intégration de la rénovation énergétique à l'occasion d'autres travaux, pour donner envie aux gens de les réaliser (exemples concrets, soirées thermographie, retours d'expériences basés sur le design et le confort, sur les factures avant/après, etc.).
- Voir aussi plan de communication (action 0.2)

✓ **Feuille de route**

Lancement de l'action : historique

Descriptif des étapes réalisées :

- Convention annuelle avec l'AGEDEN : Permanences AGEDEN, visites de maisons

Prochaines étapes et échéances :

- Déploiement du dispositif "Défi Class'énergie"

✓ **Lien avec d'autres stratégies de territoire**

Animation économique, Vie Scolaire

Axe 1 : Maîtrise de l'énergie

1.3 Sensibiliser les habitants à la maîtrise de l'énergie et les accompagner dans leurs projets

✓ Partenaires et porteurs de l'action

Maître d'ouvrage	Opérateur(s)	Public cible
CCT	CCT / Communes / Ageden / CPIE / architectes	Habitants

✓ Moyens

Budget 2015-2016

Objet	Dépenses		Recettes	
	Jours	Coût	Subventions	Autofin. CCT
Temps de travail en interne 2015	6	1455 €	582 €	873 €
Permanences info-énergie (2100 €), soirée thermographie ou visite de chantier (1000 €), déclass'nergie (4400 €)		7500 €	3 600 €	3 900 €

Détail des subventions :

Temps de travail interne : Dispositif TEPOS (ADEME-Région, 40 % en 2015)

Autres dépenses : 2015 : Le programme SEAP prend en charge 3600 €

Ressources documentaires ou techniques

✓ Calendrier

Tranche 1 (2015-2016) : XXX

Tranche 2 (2017-2020) : XXX

Durée de l'action : Permanente

XXX : Engagement prioritaire
 XX : Implication sur de nouvelles actions, déploiement de moyens supplémentaires en ingénierie
 X : Veille, poursuite d'actions en cours

✓ Suivi - Evaluation

- Nombre de réunions prévues et réalisées
- Nombre de participants
- Consommation du parc résidentiel avant/après en tep



Axe 1 : Maîtrise de l'énergie

Bâtiment

1.4 Sensibiliser les élus locaux à la maîtrise de l'énergie et les accompagner dans leurs projets

Priorité COPIL : **XXX**

XXX: action prioritaire

XX: action à mettre en œuvre à court ou moyen terme

X: action non prioritaire

✓ Contexte et enjeux

Le bilan énergétique du territoire du Trièves a montré que 53% de la consommation annuelle de ce territoire était due aux bâtiments résidentiels, notamment pour le chauffage. 7500 tep de produits pétroliers et électricité sont importées chaque année pour le chauffage des bâtiments, ce qui rend le territoire vulnérable du point de vue énergétique. Ce secteur possède par ailleurs un fort potentiel d'économies d'énergie, la moitié du parc de logement étant très anciens (avant 1949) et des actions sur la sobriété et l'efficacité énergétique sont donc nécessaires pour réduire nettement les consommations des bâtiments du Trièves.

Le travail réalisé lors des ateliers thématiques a mis en évidence que les élus du territoire étaient demandeurs d'éléments sur ces enjeux énergétiques, ou peu moteurs sur les actions de maîtrise de l'énergie à leur échelle. Un travail de diffusion de l'information et de sensibilisation des élus est donc à prévoir pour les communes du Trièves.

✓ Objectifs

- Efficacité énergétique : Montée en puissance pour atteindre un rythme de 100 rénovations performantes par an vers 2020
- Impliquer les élus sur la rénovation de leurs parcs de logements

✓ Descriptif

- Proposer un cycle de formation aux élus et techniciens des communes sur les différents aspects de la maîtrise de l'énergie (bâtiment, véhicules, éclairage public).
- Proposer d'organiser des revues de projet pour accorder CDC et offres des artisans.
- Identifier un duo technicien élu dans chaque commune pour faire le relais des enjeux énergétiques et profiter des manifestations communales pour diffuser l'information aux habitants.
- Voir aussi plan de communication (action 0.2)

✓ Feuille de route

Lancement de l'action : historique

Descriptif des étapes réalisées :

- Sensibilisation des élus sur les chaufferies bois, recensement des besoins et projets des élus, formation gestion énergétique du patrimoine.

Prochaines étapes et échéances :

- Projets de formations sur les centrales hydrauliques, sur l'éclairage public, sur les documents d'urbanisme...
- Formations plus techniques directement aux agents techniques.

✓ Lien avec d'autres stratégies de territoire

Animation économique, charte forestière de territoire

Axe 1 : Maîtrise de l'énergie

1.4 Sensibiliser les élus locaux à la maîtrise de l'énergie et les accompagner dans leurs projets

✓ Partenaires et porteurs de l'action

Maître d'ouvrage	Opérateur(s)	Public cible
CCT	Ageden	Elus des communes

✓ Moyens

Budget 2015-2016

Objet	Dépenses		Recettes	
	Jours	Coût	Subventions	Autofin. CCT
Temps de travail en interne 2015	10	1800 €	720 €	1080 €
Mission socle de l'AGEDEN en 2015, et coûts de formation spécifiques (700 €/formation)		700 €	700 €	- €

Détail des subventions :

Temps de travail interne : Dispositif TEPOS (ADEME-Région, 40 % en 2015)

Autres dépenses : 2015 : Le programme SEAP prend en charge 700 €

Ressources documentaires ou techniques

✓ Calendrier

Tranche 1 (2015-2016) : XXX

Tranche 2 (2017-2020) : XXX

Durée de l'action : Permanente

XXX : Engagement prioritaire
 XX : Implication sur de nouvelles actions, déploiement de moyens supplémentaires en ingénierie
 X : Veille, poursuite d'actions en cours

✓ Suivi - Evaluation

- Consommation du parc résidentiel avant/après en tep
- Nombre de formations réalisées
- Nombre de revues réalisées
- Nombre de réunions de sensibilisation organisées



1.5 Sensibiliser les agriculteurs et entreprises à la maîtrise de l'énergie et les accompagner dans leurs projets

Priorité COPIL : **XXX**

XXX: action prioritaire

XX: action à mettre en œuvre à court ou moyen terme

X: action non prioritaire

✓ **Contexte et enjeux**

Le bilan énergétique du territoire du Trièves a montré que 53% de la consommation annuelle de ce territoire était due aux bâtiments résidentiels, notamment pour le chauffage. 7500 tep de produits pétroliers et électricité sont importées chaque année pour le chauffage des bâtiments, ce qui rend le territoire vulnérable du point de vue énergétique. Ce secteur possède par ailleurs un fort potentiel d'économies d'énergie, la moitié du parc de logement étant très anciens (avant 1949) et des actions sur la sobriété et l'efficacité énergétique sont donc nécessaires pour réduire nettement les consommations des bâtiments du Trièves.

L'agriculture est, avec la sylviculture, un pilier de l'activité économique du Trièves. Elle façonne les paysages, maintient de l'activité dans un certain nombre de communes, mais cette agriculture est en mutation et est vulnérable à la hausse du coût des énergies. Des solutions existent pour tendre au maximum vers l'autonomie et diminuer ainsi les charges de carburant et autres consommations d'énergie, pour les activités agricoles et forestières mais aussi pour tout le tissu économique local.

✓ **Objectifs**

✓ **Descriptif**

- Veille sur les constructions ou rénovation de bâtiments agricoles et artisanaux pour inciter à la maîtrise de l'énergie, à la construction bois et aux solutions photovoltaïques et accompagnement pour l'accès à des financements.
- Voir aussi plan de communication (action 0.2)

✓ **Feuille de route**

Lancement de l'action :

Descriptif des étapes réalisées :

- Veille du service économie et agriculture

Prochaines étapes et échéances :

✓ **Lien avec d'autres stratégies de territoire**

Animation économique

Axe 1 : Maîtrise de l'énergie

1.5 Sensibiliser les agriculteurs et entreprises à la maîtrise de l'énergie et les accompagner dans leurs projets

✓ Partenaires et porteurs de l'action

Maître d'ouvrage	Opérateur(s)	Public cible
CCT	CCT / SITADEL / Architectes / GIAT	Agriculteurs et entreprises

✓ Moyens

Budget 2015-2016

Objet	Dépenses		Recettes	
	Jours	Coût	Subventions	Autofin. CCT
Temps de travail en interne 2015	5	920 €	368 €	552 €
		€	€	- €

Détail des subventions :

Temps de travail interne : Dispositif TEPOS (ADEME-Région, 40 % en 2015)

Autres dépenses : Possibilités PSADER, ADEME

Ressources documentaires ou techniques

✓ Calendrier

Tranche 1 (2015-2016) : XXX

Tranche 2 (2017-2020) : XXX

Durée de l'action : Permanente

XXX : Engagement prioritaire
 XX : Implication sur de nouvelles actions, déploiement de moyens supplémentaires en ingénierie
 X : Veille, poursuite d'actions en cours

✓ Suivi - Evaluation

- Consommation du secteur agricole avant/après en tep
- Par année, nombre de conseils donnés, nombre de demandes, nombre d'agriculteurs ayant modifié leurs pratiques et surface concernée



1.6 Accompagner les familles les plus vulnérables pour limiter la précarité énergétique

Priorité COPIL : **XXX**

XXX: action prioritaire

XX: action à mettre en œuvre à court ou moyen terme

X: action non prioritaire

✓ **Contexte et enjeux**

Le bilan énergétique du territoire du Trièves a montré que 53% de la consommation annuelle de ce territoire était due aux bâtiments résidentiels, notamment pour le chauffage. 7500 tep de produits pétroliers et électricité sont importées chaque année pour le chauffage des bâtiments, ce qui rend le territoire vulnérable du point de vue énergétique. Ce secteur possède par ailleurs un fort potentiel d'économies d'énergie, la moitié du parc de logement étant très anciens (avant 1949) et des actions sur la sobriété et l'efficacité énergétique sont donc nécessaires pour réduire nettement les consommations des bâtiments du Trièves.

En Trièves, la facture moyenne de chauffage de 1160 € par ménage, contre 920 € en Isère, Cette vulnérabilité est d'autant plus importante pour les ménages modestes, qui n'ont pas la possibilité d'investir dans leur logement (location, manque de moyens) pour diminuer leurs charges et améliorer leur confort. Des actions ciblées sont donc à mener en proposant des solutions adaptées à ce public.

✓ **Objectifs**

- Sobriété : 200 familles sensibilisées à la sobriété (Soit 25 nouvelles familles par an au rythme actuel de Famille à Energie Positive) d'ici 2020

✓ **Descriptif**

- Maintenir le lien avec les habitants en situation de précarité en s'appuyant sur les services sociaux du Conseil Général et prolonger le cycle de rencontre "votre énergie vous coûte cher".
- Développer des actions simples avant la rénovation énergétique (de type SOLENI).
- Travailler également avec les bailleurs sociaux en leurs faisant bénéficier de l'accompagnement technique et financier de la Région et l'Etat via les dispositifs TEPOS et TEPCV

✓ **Feuille de route**

Lancement de l'action : 2013

Descriptif des étapes réalisées :

- Mise en place du cycle "votre énergie vous coûte cher"

Prochaines étapes et échéances :

- Réunion des bailleurs autour de leurs plan pluriannuel de rénovation pour identifier les opérations prévues et les accompagner techniquement et financièrement.
- Déploiement du service SOLENI pour les habitants en précarité en Trièves

✓ **Lien avec d'autres stratégies de territoire**

Service logement CCT

Axe 1 : Maîtrise de l'énergie

1.6 Accompagner les familles les plus vulnérables pour limiter la précarité énergétique

✓ Partenaires et porteurs de l'action

Maître d'ouvrage	Opérateur(s)	Public cible
CCT / Communes / CG	CG / ANAH / Bailleurs sociaux	Habitants/communes/bailleurs

✓ Moyens

Budget 2015-2016

Objet	Dépenses		Recettes	
	Jours	Coût	Subventions	Autofin. CCT
Temps de travail en interne 2015	8	1815 €	726 €	1089 €
		€	€	- €

Détail des subventions :

Temps de travail interne : Dispositif TEPOS (ADEME-Région, 40 % en 2015)

Autres dépenses :

Ressources documentaires ou techniques

✓ Calendrier

Tranche 1 (2015-2016) : XXX

Tranche 2 (2017-2020) : XXX

Durée de l'action : Permanente

XXX : Engagement prioritaire
 XX : Implication sur de nouvelles actions, déploiement de moyens supplémentaires en ingénierie
 X : Veille, poursuite d'actions en cours

✓ Suivi - Evaluation

- nombre de logements sociaux ayant bénéficié d'une rénovation thermique
- Nombre d'interventions de SOLENI



1.7 Encourager le déploiement du dispositif "Familles à énergies positives"

Priorité COPIL : **XXX**

XXX: action prioritaire

XX: action à mettre en œuvre à court ou moyen terme

X: action non prioritaire

✓ **Contexte et enjeux**

Le bilan énergétique du territoire du Trièves a montré que 53% de la consommation annuelle de ce territoire était due aux bâtiments résidentiels, notamment pour le chauffage. 7500 tep de produits pétroliers et électricité sont importées chaque année pour le chauffage des bâtiments, ce qui rend le territoire vulnérable du point de vue énergétique. Ce secteur possède par ailleurs un fort potentiel d'économies d'énergie, la moitié du parc de logement étant très anciens (avant 1949) et des actions sur la sobriété et l'efficacité énergétique sont donc nécessaires pour réduire nettement les consommations des bâtiments du Trièves.

Le défi Familles à Energie Positives est mené depuis plusieurs années sur le Trièves et vise à montrer qu'il est possible de faire une part importante d'économies d'énergie uniquement en modifiant nos comportements, par des gestes simples et non onéreux. Cette action est à poursuivre et développer sur le territoire.

✓ **Objectifs**

- Sobriété : 200 familles sensibilisées à la sobriété (Soit 25 nouvelles familles par an au rythme actuel de Famille à Energie Positive) d'ici 2020

✓ **Descriptif**

- Poursuivre l'animation locale du dispositif.
- Définir des capitaines parmi les anciens participants, et identifier des relais locaux (élus ?) pour déployer le dispositif.
- Elargir au public en précarité énergétique

✓ **Feuille de route**

Lancement de l'action : 2011

Descriptif des étapes réalisées :

- Communication annuelle

Prochaines étapes et échéances :

- Programmer le dispositif de communication 2015 en lien avec le plan de communication

✓ **Lien avec d'autres stratégies de territoire**

Service logement CCT

Axe 1 : Maîtrise de l'énergie

1.7 Encourager le déploiement du dispositif "Familles à énergies positives"

✓ Partenaires et porteurs de l'action

Maître d'ouvrage	Opérateur(s)	Public cible
CCT	Ageden / Associations	Habitants dont public en précarité

✓ Moyens

Budget 2015-2016

Objet	Dépenses		Recettes	
	Jours	Coût	Subventions	Autofin. CCT
Temps de travail en interne 2015	4	720 €	288 €	432 €
Coût du dispositif AGEDEN		900 €	- €	900 €

Détail des subventions :

Temps de travail interne : Dispositif TEPOS (ADEME-Région, 40 % en 2015)

Autres dépenses :

Ressources documentaires ou techniques

✓ Calendrier

Tranche 1 (2015-2016) : XXX

Tranche 2 (2017-2020) : XXX

Durée de l'action : Permanente

XXX : Engagement prioritaire
 XX : Implication sur de nouvelles actions, déploiement de moyens supplémentaires en ingénierie
 X : Veille, poursuite d'actions en cours

✓ Suivi - Evaluation

- Nombre de familles impliquées dans le concours d'une année à l'autre
- Nombre de capitaines d'une année à l'autre
- Suivi de la consommation des familles sélectionnées



Axe 1 : Maîtrise de l'énergie

Activités économiques

1.8 Animer une expérimentation sur l'autonomie globale des exploitations agricoles

Priorité COPIL : **XXX**

XXX: action prioritaire

XX: action à mettre en œuvre à court ou moyen terme

X: action non prioritaire

✓ **Contexte et enjeux**

Le bilan énergétique du territoire du Trièves a montré que 53% de la consommation annuelle de ce territoire était due aux bâtiments résidentiels, notamment pour le chauffage. 7500 tep de produits pétroliers et électricité sont importées chaque année pour le chauffage des bâtiments, ce qui rend le territoire vulnérable du point de vue énergétique. Ce secteur possède par ailleurs un fort potentiel d'économies d'énergie, la moitié du parc de logement étant très anciens (avant 1949) et des actions sur la sobriété et l'efficacité énergétique sont donc nécessaires pour réduire nettement les consommations des bâtiments du Trièves.

✓ **Objectifs**

- Initier des changements de pratiques dans le secteur agricole
- Contribuer aux objectifs de production d'énergie renouvelables (solaire, bois-énergie, éventuellement méthanisation)

✓ **Descriptif**

- Créer un groupe de travail local sur trois fermes du Trièves : Réduction de la consommation d'énergie directe et indirecte, dont le fioul carburant en premier lieu (réorganisation foncière, formation conduite économe et réglage banc d'essai, etc.), mais aussi les engrais azotés.

✓ **Feuille de route**

Lancement de l'action : 2017

Descriptif des étapes réalisées :

- Planifié en tranche 2

Prochaines étapes et échéances :

- Identifier le dispositif opérationnel et les exploitations pilotes avec les partenaires techniques

✓ **Lien avec d'autres stratégies de territoire**

Commission agriculture

Axe 1 : Maîtrise de l'énergie

1.8 Animer une expérimentation sur l'autonomie globale des exploitations agricoles

✓ Partenaires et porteurs de l'action

Maître d'ouvrage	Opérateur(s)	Public cible
CCT	Chambre d'Agriculture (SITADEL)	Agriculteurs

✓ Moyens

Budget 2015-2016

Objet	Dépenses		Recettes	
	Jours	Coût	Subventions	Autofin. CCT
Temps de travail en interne 2015	0	0 €	0 €	0 €
		€	- €	- €

Détail des subventions :

Temps de travail interne : Dispositif TEPOS (ADEME-Région, 40 % en 2015)

Autres dépenses : Possibilités LEADER/PSADER

Ressources documentaires ou techniques

✓ Calendrier

Tranche 1 (2015-2016) : XXX

Tranche 2 (2017-2020) : XX

Durée de l'action : 2 ans

XXX : Engagement prioritaire
 XX : Implication sur de nouvelles actions, déploiement de moyens supplémentaires en ingénierie
 X : Veille, poursuite d'actions en cours

✓ Suivi - Evaluation

- Consommation du secteur agricole avant/après en tep



1.9 Accompagner les hébergeurs touristiques à la rénovation

Priorité COPIL : **XXX**

XXX: action prioritaire

XX: action à mettre en œuvre à court ou moyen terme

X: action non prioritaire

✓ **Contexte et enjeux**

Le bilan énergétique du territoire du Trièves a montré que 53% de la consommation annuelle de ce territoire était due aux bâtiments résidentiels, notamment pour le chauffage. 7500 tep de produits pétroliers et électricité sont importées chaque année pour le chauffage des bâtiments, ce qui rend le territoire vulnérable du point de vue énergétique. Ce secteur possède par ailleurs un fort potentiel d'économies d'énergie, la moitié du parc de logement étant très anciens (avant 1949) et des actions sur la sobriété et l'efficacité énergétique sont donc nécessaires pour réduire nettement les consommations des bâtiments du Trièves.

✓ **Objectifs**

- Efficacité énergétique : Montée en puissance pour atteindre un rythme de 100 rénovations performantes par an vers 2020

✓ **Descriptif**

- Faire le lien avec la démarche "écotourisme", et accompagner les projets de rénovations de bâtiments touristiques.

✓ **Feuille de route**

Lancement de l'action : 2017

Descriptif des étapes réalisées :

- Planifié en tranche 3

Prochaines étapes et échéances :

- Identifier les leviers financiers, faire des propositions aux hébergeurs et mener une campagne de mobilisation sur ce public

✓ **Lien avec d'autres stratégies de territoire**

Service Tourisme

Axe 1 : Maîtrise de l'énergie

1.9 Accompagner les hébergeurs touristiques à la rénovation

✓ Partenaires et porteurs de l'action

Maître d'ouvrage	Opérateur(s)	Public cible
CCT	Bailleurs touristiques et hébergeurs	hébergeurs et Bailleurs touristiques

✓ Moyens

Budget 2015-2016

Objet	Dépenses		Recettes	
	Jours	Coût	Subventions	Autofin. CCT
Temps de travail en interne 2015	0	0 €	0 €	0 €
		€	- €	- €

Détail des subventions :

Temps de travail interne : Dispositif TEPOS (ADEME-Région, 40 % en 2015)

Autres dépenses : Possibilités POIA

Ressources documentaires ou techniques

✓ Calendrier

Tranche 1 (2015-2016) : XXX

Tranche 2 (2017-2020) : XX

Durée de l'action : 3 ans

XXX : Engagement prioritaire
 XX : Implication sur de nouvelles actions, déploiement de moyens supplémentaires en ingénierie
 X : Veille, poursuite d'actions en cours

✓ Suivi - Evaluation

- Consommation du secteur tertiaire avant/après en tep
- Nombre de logements concernés et nature des travaux effectués



Axe 1 : Maîtrise de l'énergie

Bâtiment

1.10 Faciliter l'accès des artisans locaux aux appels d'offres et sensibiliser les commanditaires à la rédaction de cahiers des charges adaptés à l'offre locale.

Priorité COPIL : **XXX**

XXX: action prioritaire

XX: action à mettre en œuvre à court ou moyen terme

X: action non prioritaire

✓ **Contexte et enjeux**

Le bilan énergétique du territoire du Trièves a montré que 53% de la consommation annuelle de ce territoire était due aux bâtiments résidentiels, notamment pour le chauffage. 7500 tep de produits pétroliers et électricité sont importées chaque année pour le chauffage des bâtiments, ce qui rend le territoire vulnérable du point de vue énergétique. Ce secteur possède par ailleurs un fort potentiel d'économies d'énergie, la moitié du parc de logement étant très anciens (avant 1949) et des actions sur la sobriété et l'efficacité énergétique sont donc nécessaires pour réduire nettement les consommations des bâtiments du Trièves.

Les démarches administratives des procédures d'appel d'offres et/ou l'ampleur des projets ne favorisent pas l'accès des artisans locaux aux appels d'offres. L'allotissement, la rédaction de cahiers des charges peuvent favoriser cet accès à l'offre locale.

✓ **Objectifs**

- Efficacité énergétique : Montée en puissance pour atteindre un rythme de 100 rénovations performantes par an vers 2020
- décliner pour les bâtiments des communes

✓ **Descriptif**

- Animer des réunions avec les maîtres d'ouvrages : bailleurs sociaux, communes, administrations, etc. pour proposer des cahiers des charges compatibles avec l'offre locale. A relier avec le projet plate-forme TPE identifié dans le programme LEADER pour accompagner à monter des réponses aux marchés publics.

✓ **Feuille de route**

Lancement de l'action :

Descriptif des étapes réalisées :

- Réunion du 15 juin avec partenaires du bâtiment

Prochaines étapes et échéances :

- Organiser des réunions ou journées formatives

✓ **Lien avec d'autres stratégies de territoire**

Animation économique

Axe 1 : Maîtrise de l'énergie

1.10 Faciliter l'accès des artisans locaux aux appels d'offres et sensibiliser les commanditaires à la rédaction de cahiers des charges adaptés à l'offre locale.

✓ Partenaires et porteurs de l'action

Maître d'ouvrage	Opérateur(s)	Public cible
CCT	Communes / Bailleurs sociaux, CAPEB, CMA,	Communes et artisans, et entreprises

✓ Moyens

Budget 2015-2016

Objet	Dépenses		Recettes	
	Jours	Coût	Subventions	Autofin. CCT
Temps de travail en interne 2015	0	0 €	0 €	0 €
		€	- €	- €

Détail des subventions :

Temps de travail interne : Dispositif TEPOS (ADEME-Région, 40 % en 2015)

Autres dépenses : Possibilités LEADER

Ressources documentaires ou techniques

✓ Calendrier

Tranche 1 (2015-2016) : XXX

Tranche 2 (2017-2020) : XXX

Durée de l'action : Ponctuelle

XXX : Engagement prioritaire
 XX : Implication sur de nouvelles actions, déploiement de moyens supplémentaires en ingénierie
 X : Veille, poursuite d'actions en cours

✓ Suivi - Evaluation

- Nombre de réunions organisées



2.1 Commission locale de la mobilité

Priorité COPIL : **XXX**

XXX: action prioritaire

XX: action à mettre en œuvre à court ou moyen terme

X: action non prioritaire

✓ **Contexte et enjeux**

Le diagnostic a révélé que 34% des consommations d'énergie annuelle du Trièves était dûes au transport, dont 91 % pour les déplacements en voiture. Ce carburant est à la charge des entreprises et surtout des habitants "navetteurs" qui travaillent chaque jour en dehors du Trièves. Les dépenses de carburant par ménage s'élèvent à une moyenne mensuelle de 160 € (loisirs et vacances inclus).

La CCT n'est pas autorité organisatrice des transports, mais il est nécessaire de s'approprier les enjeux, proposer des solutions et diffuser ces dernières à l'échelle locale, pour s'adapter aux besoins quotidiens des triévois. Un groupe de réflexion et de diffusion de l'information doit donc être créé à l'échelon de la communauté de communes.

✓ **Objectifs**

- 250 navetteurs en moins sur le territoire d'ici 2020

✓ **Descriptif**

- Animer un groupe d'échanges et de centralisation de l'information, qui puisse être aussi un groupe de lobbying auprès des AOT.
- Relayer les travaux réalisés dans un ou plusieurs "espace mobilité" dans un des accueils publics (CG ou CCT).
- Travailler en lien avec la métro et le PNR du Vercors.

✓ **Feuille de route**

Lancement de l'action : 2015

Descriptif des étapes réalisées :

- Recrutement d'un stagiaire par la maison de territoire du CG pour étudier les alternatives à l'autosolisme et aux lignes régulières sous-utilisées

Prochaines étapes et échéances :

- Réunion de la première commission au printemps, puis rythme de 3 ou 4 commissions annuelles

✓ **Lien avec d'autres stratégies de territoire**

Axe 2 : Mobilité

2.1 Commission locale de la mobilité

✓ Partenaires et porteurs de l'action

Maître d'ouvrage	Opérateur(s)	Public cible
CG	CG / CCT / Communes / SNCF / Région	Partenaires

✓ Moyens

Budget 2015-2016

Objet	Dépenses		Recettes	
	Jours	Coût	Subventions	Autofin. CCT
Temps de travail en interne 2015	4	720 €	288 €	432 €
		€	€	- €

Détail des subventions :

Temps de travail interne : Dispositif TEPOS (ADEME-Région, 40 % en 2015)

Autres dépenses : CG

Ressources documentaires ou techniques

✓ Calendrier

Tranche 1 (2015-2016) : XXX

Tranche 2 (2017-2020) : XXX

Durée de l'action : Permanente

XXX : Engagement prioritaire
XX : Implication sur de nouvelles actions,
déploiement de moyens supplémentaires en ingénierie
X : Veille, poursuite d'actions en cours

✓ Suivi - Evaluation

- Consommation de carburant pour les déplacements avant/après en tep
- Pourcentages d'usage de la voiture individuelle, du covoiturage, des deux roues motorisés, des transports en commun et des modes actifs (piétons et vélos) avant/après
- Pourcentage de population desservie dans un rayon de 300 mètres par un réseau de transports en commun avant/après



2.2 Intégration de l'offre de mobilité dans les documents de communication

Priorité COPIL : **XXX**

XXX: action prioritaire

XX: action à mettre en œuvre à court ou moyen terme

X: action non prioritaire

✓ Contexte et enjeux

Le diagnostic a révélé que 34% des consommations d'énergie annuelle du Trièves était dûes au transport, dont 91 % pour les déplacements en voiture. Ce carburant est à la charge des entreprises et surtout des habitants "navetteurs" qui travaillent chaque jour en dehors du Trièves. Les dépenses de carburant par ménage s'élèvent à une moyenne mensuelle de 160 € (loisirs et vacances inclus).

✓ Objectifs

- 250 navetteurs en moins sur le territoire d'ici 2020

✓ Descriptif

- Diffuser un modèle simple de proposition de co-voiturage pour les invitations aux réunions (en utilisant une plateforme si des acteurs viennent de loin).
- Réalisation d'une charte simplifiée servant d'accord avec les autres organismes et institutions du territoire pour indiquer sur tous les panneaux et flyers les arrêts de bus, gares, parkings de covoiturage, auto-partage, vélo-partage, etc. Elle serait suivie de la signature du mail puis d'articles/liens sur sites web, etc.
- Voir aussi plan de communication

✓ Feuille de route

Lancement de l'action : 2015

Descriptif des étapes réalisées :

- Proposition de covoiturage systématique pour les réunions TEPOS

Prochaines étapes et échéances :

- Diffuser cette proposition simplifiée (2015) puis développer une charte dans un second temps suite aux réunions de la commission mobilité.

✓ Lien avec d'autres stratégies de territoire

Service tourisme

Axe 2 : Mobilité

2.2 Intégration de l'offre de mobilité dans les documents de communication

✓ Partenaires et porteurs de l'action

Maître d'ouvrage	Opérateur(s)	Public cible
CCT	Commission locale de la mobilité	Partenaires

✓ Moyens

Budget 2015-2016

Objet	Dépenses		Recettes	
	Jours	Coût	Subventions	Autofin. CCT
Temps de travail en interne 2015	1	180 €	72 €	108 €
		€	€	- €

Détail des subventions :

Temps de travail interne : Dispositif TEPOS (ADEME-Région, 40 % en 2015)

Autres dépenses :

Ressources documentaires ou techniques

✓ Calendrier

Tranche 1 (2015-2016) : XXX

Tranche 2 (2017-2020) : XX

Durée de l'action : Permanente

XXX : Engagement prioritaire
 XX : Implication sur de nouvelles actions, déploiement de moyens supplémentaires en ingénierie
 X : Veille, poursuite d'actions en cours

✓ Suivi - Evaluation

- Consommation de carburant pour les déplacements avant/après en tep
- Pourcentages d'usage de la voiture individuelle, du covoiturage, des deux roues motorisés, des transports en commun et des modes actifs (piétons et vélos) avant/après



2.3 Communication sur le télétravail partiel et lien avec les gros employeurs grenoblois

Priorité COPIL : **XXX**

XXX: action prioritaire

XX: action à mettre en œuvre à court ou moyen terme

X: action non prioritaire

✓ **Contexte et enjeux**

Le diagnostic a révélé que 34% des consommations d'énergie annuelle du Trièves était dûes au transport, dont 91 % pour les déplacements en voiture. Ce carburant est à la charge des entreprises et surtout des habitants "navetteurs" qui travaillent chaque jour en dehors du Trièves. Les dépenses de carburant par ménage s'élèvent à une moyenne mensuelle de 160 € (loisirs et vacances inclus).

Sachant que 35% des dépenses énergétiques annuelles dues aux transports ont pour cause les déplacements domicile-travail et que 38% ont pour cause d'autres déplacements hebdomadaires de la population, des actions pour réduire le nombre de navetteurs en utilisant les leviers possibles, notamment le télétravail, et le covoiturage organisé par les employeurs.

✓ **Objectifs**

- 250 navetteurs en moins sur le territoire d'ici 2020

✓ **Descriptif**

- Vérifier la faisabilité de la mise à disposition de locaux et d'équipements en différents points du territoire.
- Se rapprocher des employeurs de l'agglomération qui ont mis en place des PDE (Plan de déplacement d'entreprise)
- Favoriser la mise en place d'espaces de co-working, bornes de téléservice, visioconférence et télétravail.
- Communiquer auprès de la population en s'appuyant sur le marketing viral
- Identifier les principaux employeurs concernés et les mobiliser sur la démarche.
- Travail en collaboration avec la métro

✓ **Feuille de route**

Lancement de l'action : 2015

Descriptif des étapes réalisées :

- Premier accompagnement d'un espace de coworking en 2015 avec une aide CCT de 1000 € par projet inscrite au budget

Prochaines étapes et échéances :

- S'appuyer sur cette première expérience pour essayer

✓ **Lien avec d'autres stratégies de territoire**

Animation économique

Axe 2 : Mobilité

2.3 Communication sur le télétravail partiel et lien avec les gros employeurs grenoblois

✓ Partenaires et porteurs de l'action

Maître d'ouvrage	Opérateur(s)	Public cible
CG / CCT	AEPI / Communes / CCI / CMA / CG	Habitants et entreprises

✓ Moyens

Budget 2015-2016

Objet	Dépenses		Recettes	
	Jours	Coût	Subventions	Autofin. CCT
Temps de travail en interne 2015	22	4887 €	1954,8 €	2932,2 €
1000 € de subvention accordée par la CCT (3 par ans)		3000 €	€	3 000 €

Détail des subventions :

Temps de travail interne : Dispositif TEPOS (ADEME-Région, 40 % en 2015)

Autres dépenses : Autres aides auprès du CDDRA et LEADER

Ressources documentaires ou techniques

✓ Calendrier

Tranche 1 (2015-2016) : XXX

Tranche 2 (2017-2020) : XXX

Durée de l'action : Permanente

XXX : Engagement prioritaire
 XX : Implication sur de nouvelles actions, déploiement de moyens supplémentaires en ingénierie
 X : Veille, poursuite d'actions en cours

✓ Suivi - Evaluation

- Nombre de salariés concernés
- Nombre de kilomètres couverts
- Consommation de carburant pour les déplacements avant/après en tep
- Pourcentages d'usage de la voiture individuelle, du covoiturage, des deux roues motorisés, des transports en commun et des modes actifs (piétons et vélos) avant/après
- Nombre de sites équipés
- Taux d'utilisation des salles
- Nombre de déplacements évités



2.4 Mise en place d'aires de covoiturage mutualisées et multimodales

Priorité COPIL : **XXX**

XXX: action prioritaire

XX: action à mettre en œuvre à court ou moyen terme

X: action non prioritaire

✓ **Contexte et enjeux**

Le diagnostic a révélé que 34% des consommations d'énergie annuelle du Trièves était dûes au transport, dont 91 % pour les déplacements en voiture. Ce carburant est à la charge des entreprises et surtout des habitants "navetteurs" qui travaillent chaque jour en dehors du Trièves. Les dépenses de carburant par ménage s'élèvent à une moyenne mensuelle de 160 € (loisirs et vacances inclus).

Sachant que 35% des dépenses énergétiques annuelles dues aux transports a pour cause les déplacements domicile-travail et que 38% a pour cause d'autres déplacements hebdomadaires de la population, des actions pour réduire le nombre de navetteurs en utilisant les leviers possibles, notamment le covoiturage. Cette action est d'autant plus pertinente que des axes principaux sont employés par la majorité des triévois lors de leurs déplacements (D1075 par exemple) qui gagneraient donc à mutualiser leurs moyens de transport.

✓ **Objectifs**

- 250 navetteurs en moins sur le territoire d'ici 2020

✓ **Descriptif**

- Matérialisation des aires existantes, diffusion de l'information, étude d'opportunité d'autres aires sur le territoire

✓ **Feuille de route**

Lancement de l'action : 2015

Descriptif des étapes réalisées :

- Aire de covoiturage matérialisée prévue sur Mens, Place du Vercors

Prochaines étapes et échéances :

- Réunion publique sur la première aire de co-voiturage, recensement par la commission mobilité des zones favorables, diffusion aux communes concernées

✓ **Lien avec d'autres stratégies de territoire**

Axe 2 : Mobilité

2.4 Mise en place d'aires de covoiturage mutualisées et multimodales

✓ Partenaires et porteurs de l'action

Maître d'ouvrage	Opérateur(s)	Public cible
Communes	Communes / CCT / CG	Habitants

✓ Moyens

Budget 2015-2016

Objet	Dépenses		Recettes	
	Jours	Coût	Subventions	Autofin. CCT
Temps de travail en interne 2015	3	540 €	216 €	324 €
		€	€	- €

Détail des subventions :

Temps de travail interne : Dispositif TEPOS (ADEME-Région, 40 % en 2015)

Autres dépenses :

Ressources documentaires ou techniques

✓ Calendrier

Tranche 1 (2015-2016) : XXX

Tranche 2 (2017-2020) : XXX

Durée de l'action : Permanente

XXX : Engagement prioritaire
 XX : Implication sur de nouvelles actions, déploiement de moyens supplémentaires en ingénierie
 X : Veille, poursuite d'actions en cours

✓ Suivi - Evaluation

- Nombre d'aires
- Capacité d'accueil en nombre de véhicules
- Consommation de carburant pour les déplacements avant/après en tep
- Pourcentages d'usage de la voiture individuelle, du covoiturage, des deux roues motorisés, des transports en commun et des modes actifs (piétons et vélos) avant/après



2.5 Développement de l'auto et vélo partage

Priorité COPIL : **XXX**

XXX: action prioritaire

XX: action à mettre en œuvre à court ou moyen terme

X: action non prioritaire

✓ **Contexte et enjeux**

Le diagnostic a révélé que 34% des consommations d'énergie annuelle du Trièves était dûes au transport, dont 91 % pour les déplacements en voiture. Ce carburant est à la charge des entreprises et surtout des habitants "navetteurs" qui travaillent chaque jour en dehors du Trièves. Les dépenses de carburant par ménage s'élèvent à une moyenne mensuelle de 160 € (loisirs et vacances inclus).

✓ **Objectifs**

- 250 navetteurs en moins sur le territoire d'ici 2020

✓ **Descriptif**

- Mettre à disposition les flottes des collectivités, véhicules personnels, et la "location entre particuliers"
- Proposer des offres couplées habitants/touristes pour l'utilisation de vélos à assistance électrique (mise à disposition de 12 VAE). Proposer éventuellement des vélos avec remorque.
- Etudier l'implantation d'une ou plusieurs "Citilib" en Trièves.
- Prendre des contacts avec des opérateurs possibles (tourisme)

✓ **Feuille de route**

Lancement de l'action : 2015

Descriptif des étapes réalisées :

Prochaines étapes et échéances :

- lobbying interne dès 2015 pour arriver à mettre en place des actions en 2017. diagnostic d'utilisation des véhicules de service et des coûts de déplacements agents pour étudier l'opportunité d'une ou plusieurs voiture "citilib",
- Mise à disposition aux prestataires touristiques de 12 VAE financés grâce à TEPCV pendant la saison estivale contre l'entretien et les équipements d'accueil des vélos.
- De septembre à juin, mise à disposition aux habitants contre l'entretien avant la saison estivale

✓ **Lien avec d'autres stratégies de territoire**

Service tourisme / Animation économique

Axe 2 : Mobilité

2.5 Développement de l'auto et vélo partage

✓ Partenaires et porteurs de l'action

Maître d'ouvrage	Opérateur(s)	Public cible
Commission locale de la mobilité / CCT	CCT / Communes / La Poste / CG / Associations / Habitants	Habitants et touristes

✓ Moyens

Budget 2015-2016

Objet	Dépenses		Recettes	
	Jours	Coût	Subventions	Autofin. CCT
Temps de travail en interne 2015	7	1760 €	704 €	1056 €
Estimation pour 12 vélos		20000 €	16 000 €	4 000 €

Détail des subventions :

Temps de travail interne : Dispositif TEPOS (ADEME-Région, 40 % en 2015)

Autres dépenses : TEPCV

Ressources documentaires ou techniques

✓ Calendrier

Tranche 1 (2015-2016) : XXX

Tranche 2 (2017-2020) : XXX

Durée de l'action : Permanente

XXX : Engagement prioritaire
 XX : Implication sur de nouvelles actions, déploiement de moyens supplémentaires en ingénierie
 X : Veille, poursuite d'actions en cours

✓ Suivi - Evaluation

- Nombre de kilomètres parcourus en VAE/an
- Nombre de vélos mis à disposition en libre service
- Consommation de carburant pour les déplacements avant/après en tep
- Pourcentages d'usage de la voiture individuelle, du covoiturage, des deux roues motorisés, des transports en commun et des modes actifs (piétons et vélos) avant/après
- Pourcentage de voirie pour les modes actifs sur la voirie totale avant/après
- Nombre d'adhérents et de kilomètres (hors usage communal) parcourus par les voitures en autopartage.



2.6 Développer les commerces itinérants et les commerces relais colis

Priorité COPIL : **XXX**

XXX: action prioritaire
 XX: action à mettre en œuvre à court ou moyen terme
 X: action non prioritaire

✓ **Contexte et enjeux**

Le diagnostic a révélé que 34% des consommations d'énergie annuelle du Trièves était dûes au transport, dont 91 % pour les déplacements en voiture. Ce carburant est à la charge des entreprises et surtout des habitants "navetteurs" qui travaillent chaque jour en dehors du Trièves. Les dépenses de carburant par ménage s'élèvent à une moyenne mensuelle de 160 € (loisirs et vacances inclus).

✓ **Objectifs**

- 250 navetteurs en moins sur le territoire d'ici 2020

✓ **Descriptif**

- Grouper des projets de petits commerces de communes voisines.
- Utiliser les commerces aux portes du territoire comme relais

✓ **Feuille de route**

Lancement de l'action : 2015

Descriptif des étapes réalisées :

- Une action dans le cadre du CDDRA

Prochaines étapes et échéances :

- Cf stratégie de développement économique.

✓ **Lien avec d'autres stratégies de territoire**

Animation économique

✓ **Partenaires et porteurs de l'action**

Maître d'ouvrage	Opérateur(s)	Public cible
CCT	CCT / CCI / CMA	Entreprises

✓ **Moyens**

Budget 2015-2016

Objet	Dépenses		Recettes	
	Jours	Coût	Subventions	Autofin. CCT
Temps de travail en interne 2015	10	1840 €	736 €	1104 €
		€	€	- €

Détail des subventions :

Axe 2 : Mobilité

2.6 Développer les commerces itinérants et les commerces relais colis

Temps de travail interne : Dispositif TEPOS (ADEME-Région, 40 % en 2015)

Autres dépenses :

Ressources documentaires ou techniques

✓ **Calendrier**

Tranche 1 (2015-2016) : XXX

Tranche 2 (2017-2020) : XXX

Durée de l'action : Permanente

XXX : Engagement prioritaire
XX : Implication sur de nouvelles actions,
déploiement de moyens supplémentaires en ingénierie
X : Veille, poursuite d'actions en cours

✓ **Suivi - Evaluation**

- Consommation de carburant pour les déplacements avant/après en tep
- Nombre de commerces utilisant cette démarche



2.7 Eco-conduite et banc d'essai tracteur

Priorité COPIL : **XXX**

XXX: action prioritaire

XX: action à mettre en œuvre à court ou moyen terme

X: action non prioritaire

✓ Contexte et enjeux

Le diagnostic a révélé que 34% des consommations d'énergie annuelle du Trièves était dûes au transport, dont 91 % pour les déplacements en voiture. Ce carburant est à la charge des entreprises et surtout des habitants "navetteurs" qui travaillent chaque jour en dehors du Trièves. Les dépenses de carburant par ménage s'élèvent à une moyenne mensuelle de 160 € (loisirs et vacances inclus).

✓ Objectifs

✓ Descriptif

- Réduire les consommations de carburant par des animations et démonstrations autour d'un banc d'essai tracteur et engins de chantier.
- Formation à l'écoconduite pour les agents des collectivités et pour les particuliers.

✓ Feuille de route

Lancement de l'action : 2017

Descriptif des étapes réalisées :

- Planifié en tranche 2

Prochaines étapes et échéances :

- Mobiliser la FD CUMA pour connaître leurs modalités d'intervention, puis sur les communes importante, communiquer auprès des services techniques, transporteurs et agriculteurs pour les mobiliser.

✓ Lien avec d'autres stratégies de territoire

Comission agriculture

✓ Partenaires et porteurs de l'action

Maître d'ouvrage	Opérateur(s)	Public cible
CCT / Communes	FD CUMA	Agriculteurs, communes, Conseil Général

✓ Moyens

Budget 2015-2016

Objet	Dépenses		Recettes	
	Jours	Coût	Subventions	Autofin. CCT
Temps de travail en interne 2015	0	0 €	0 €	0 €
Coût indicatif : 600 € jour		€	- €	- €

Axe 2 : Mobilité

2.7 Eco-conduite et banc d'essai tracteur

Détail des subventions :

Temps de travail interne : Dispositif TEPOS (ADEME-Région, 40 % en 2015)

Autres dépenses : Communes, CG, agris...

Ressources documentaires ou techniques

✓ **Calendrier**

Tranche 1 (2015-2016) : XXX

Tranche 2 (2017-2020) : XXX

Durée de l'action : Ponctuelle, à renouveler

XXX : Engagement prioritaire
XX : Implication sur de nouvelles actions,
déploiement de moyens supplémentaires en ingénierie
X : Veille, poursuite d'actions en cours

✓ **Suivi - Evaluation**

- Consommation de carburant pour les déplacements avant/après en tep
- Nombre de personnes formées
- Diminution des consommations énergétiques
- Nombre d'agriculteurs formés
- Nombre de tracteurs diagnostiqués
- Litres de fioul économisés
- Tonnes de CO2 évitées



3.1 Améliorer et développer le parc de chaufferies bois locales

Priorité COPIL : **XXX**

XXX: action prioritaire

XX: action à mettre en œuvre à court ou moyen terme

X: action non prioritaire

✓ **Contexte et enjeux**

Le diagnostic a révélé que le bois (foyers individuels et chaudières collectives) produit les trois quart de la production d'énergie locale, et que le potentiel est encore important : l'équivalent de l'énergie de 11 700 tonnes de pétroles sont encore exploitables, de manière durable, sous forme de bois énergie du Trièves, rendant le territoire potentiellement excédentaire en chaleur. Des actions pour développer la filière bois afin de mieux l'utiliser localement et pouvoir exporter l'excédent pour les territoires voisins sont donc à prévoir, en lien avec la Charte Forestière.

✓ **Objectifs**

- 15 000 tonnes de bois mobilisées chaque année à partir de 2020 (objectif charte forestière), soit 10 000 tonnes de plus qu'actuellement

✓ **Descriptif**

- Audit des installations bois existantes : Faire le bilan énergétique et financier chiffré des chaufferies bois publiques déjà implantées sur le territoire, ainsi que de quelques chaufferies bois privées, afin d'en tirer des recommandations pour les éventuels projets futurs.
- Accompagner les communes dans le développement de leurs projets bois-énergie, et construire un service intercommunal de conseil et gestion déléguée de chaufferies.
- Proposer une ou plusieurs journées d'action au niveau local avec des témoignages de privés et de communes sur leurs expériences et les économies réalisées grâce à l'implantation de chaufferies bois, en alertant sur les solutions techniques d'approvisionnement.

✓ **Feuille de route**

Lancement de l'action : 2015

Descriptif des étapes réalisées :

- Premiers éléments de suivi des chaufferies intercommunales et référencement des chaufferies communales
- Ecriture d'une fiche de poste.

Prochaines étapes et échéances :

- Recrutement éventuel d'un(e) technicien(ne) référent(e) en lien avec la mission de CEP.

✓ **Lien avec d'autres stratégies de territoire**

Charte forestière de territoire

Axe 3 : Bois-énergie

3.1 Améliorer et développer le parc de chaufferies bois locales

✓ Partenaires et porteurs de l'action

Maître d'ouvrage	Opérateur(s)	Public cible
CCT	CCT / Communes / Ageden / Communes forestières	Communes

✓ Moyens

Budget 2015-2016

Objet	Dépenses		Recettes	
	Jours	Coût	Subventions	Autofin. CCT
Temps de travail en interne 2015	15	2700 €	1080 €	1620 €
0,5 ETP, déplacements, formation, équipement...		21000 €	8 400 €	12 600 €

Détail des subventions :

Temps de travail interne : Dispositif TEPOS (ADEME-Région, 40 % en 2015)

Autres dépenses : PSADER 40 %

Ressources documentaires ou techniques

✓ Calendrier

Tranche 1 (2015-2016) : XXX

Tranche 2 (2017-2020) : XXX

Durée de l'action : 3 ans dans un premier temps

XXX : Engagement prioritaire
 XX : Implication sur de nouvelles actions, déploiement de moyens supplémentaires en ingénierie
 X : Veille, poursuite d'actions en cours

✓ Suivi - Evaluation

- Nombre d'unités installées (prévues et réalisées)
- Puissance en tep
- Production annuelle escomptée en tep
- Nombre de projets ayant bénéficié de conseils techniques et administratifs
- Suivi des chaudières installées (kWh produits, bois consommé...)
- Nombre de journées visites organisées



3.2 Former les habitants à la bonne utilisation du bois énergie

Priorité COPIL : **XXX**

XXX: action prioritaire

XX: action à mettre en œuvre à court ou moyen terme

X: action non prioritaire

✓ Contexte et enjeux

Le diagnostic a révélé que le bois (foyers individuels et chaudières collectives) produit les trois quart de la production d'énergie locale, et que le potentiel est encore important : l'équivalent de l'énergie de 11 700 tonnes de pétroles sont encore exploitables, de manière durable, sous forme de bois énergie du Trièves, rendant le territoire potentiellement excédentaire en chaleur. Des actions pour développer la filière bois afin de mieux l'utiliser localement et pouvoir exporter l'excédent pour les territoires voisins sont donc à prévoir, en lien avec la Charte Forestière.

✓ Objectifs

Efficacité énergétique

✓ Descriptif

- Inciter au renouvellement des appareils de chauffage, en conditionnant les aides au label Flamme verte 5 étoiles ou équivalent par aide directe = 25% plafonnée à 1000€, objectif 100 poêle sur les trois ans, accompagné d'une visite conseil.
- Développer la sensibilisation à la bonne utilisation des poêles bois-bûche (éviter l'utilisation « au ralenti », utiliser du bois sec, adapter le conduit, ramoner régulièrement...), sensibiliser le public averti à l'utilisation des résineux en bois de chauffage, afin d'éviter la pression sur la ressource en feuillus. Intégrer la notion de qualité de l'air dans tous les outils de communication.
- Étudier la possibilité de mise à disposition de terrains (ONF sur Monestier de Clermont, CG38 sur Mens) pour permettre aux utilisateurs de bois bûche de faire sécher leur bois. Poursuivre la démarche d'animation en étudiant un principe de commande groupée, et éventuellement la mutualisation de matériel (remorque par exemple).
- S'appuyer sur les compétences locales pour faire du diagnostic et conseil sur les projets de rénovation

✓ Feuille de route

Lancement de l'action : 2014

Descriptif des étapes réalisées :

- Conférences dans le cadre de Quelle foire 2014, premiers travaux de sensibilisation

Prochaines étapes et échéances :

- Déployer une communication sur la bonne utilisation du chauffage au bois, Financer le remplacement des appareils de chauffage, en lien avec le PPA notamment.

✓ Lien avec d'autres stratégies de territoire

Charte forestière de territoire

Axe 3 : Bois-énergie

3.2 Former les habitants à la bonne utilisation du bois énergie

✓ Partenaires et porteurs de l'action

Maître d'ouvrage	Opérateur(s)	Public cible
CCT	Installateurs...	Habitants et installateurs

✓ Moyens

Budget 2015-2016

Objet	Dépenses		Recettes	
	Jours	Coût	Subventions	Autofin. CCT
Temps de travail en interne 2015	5	900 €	360 €	540 €
		€	€	- €

Détail des subventions :

Temps de travail interne : Dispositif TEPOS (ADEME-Région, 40 % en 2015)

Autres dépenses : TEPCV pour les aides au renouvellement

Ressources documentaires ou techniques

✓ Calendrier

Tranche 1 (2015-2016) : XX×

Tranche 2 (2017-2020) : XX×

Durée de l'action : Permanente

XXX : Engagement prioritaire
 XX : Implication sur de nouvelles actions, déploiement de moyens supplémentaires en ingénierie
 X× : Veille, poursuite d'actions en cours

✓ Suivi - Evaluation

- Nombre de personnes sensibilisées
- nombre de démarches collectives initiées



3.3 Animation pour se doter de plans de gestion bois-énergie

Priorité COPIL : **XXX**

XXX: action prioritaire

XX: action à mettre en œuvre à court ou moyen terme

X: action non prioritaire

✓ **Contexte et enjeux**

Le diagnostic a révélé que le bois (foyers individuels et chaudières collectives) produit les trois quart de la production d'énergie locale, et que le potentiel est encore important : l'équivalent de l'énergie de 11 700 tonnes de pétroles sont encore exploitables, de manière durable, sous forme de bois énergie du Trièves, rendant le territoire potentiellement excédentaire en chaleur. Des actions pour développer la filière bois afin de mieux l'utiliser localement et pouvoir exporter l'excédent pour les territoires voisins sont donc à prévoir, en lien avec la Charte Forestière.

✓ **Objectifs**

- 15 000 tonnes de bois mobilisées chaque année à partir de 2020 (objectif charte forestière), soit 10 000 tonnes de plus qu'actuellement

✓ **Descriptif**

- Animer un groupe d'agriculteurs sur la valorisation des haies, éventuellement des friches, et les solutions en agroforesterie pour se doter d'un plan de gestion bois-énergie
- Accompagner les communes propriétaires de forêts ne relevant pas du régime forestier pour un ou plusieurs plans de gestion bois-énergie
- Intégrer dans la réflexion le broyat lié à l'entretien par la CCT

✓ **Feuille de route**

Lancement de l'action : 2015

Descriptif des étapes réalisées :

- - identification des parcelles communales et des boisements ne relevant pas du régime forestier

Prochaines étapes et échéances :

- A partir de l'identification des forêts non-soumises, mobiliser des propriétaires privés et agriculteurs pour se doter de plans de gestion durables sur le bois énergie

✓ **Lien avec d'autres stratégies de territoire**

Charte forestière de territoire

Axe 3 : Bois-énergie

3.3 Animation pour se doter de plans de gestion bois-énergie

✓ Partenaires et porteurs de l'action

Maître d'ouvrage	Opérateur(s)	Public cible
CCT	CA / CRPF	Agriculteurs, propriétaires forestiers

✓ Moyens

Budget 2015-2016

Objet	Dépenses		Recettes	
	Jours	Coût	Subventions	Autofin. CCT
Temps de travail en interne 2015	5	900 €	360 €	540 €
		€	€	- €

Détail des subventions :

Temps de travail interne : Dispositif TEPOS (ADEME-Région, 40 % en 2015)

Autres dépenses : voir charte forestière

Ressources documentaires ou techniques

✓ Calendrier

Tranche 1 (2015-2016) : XXX

Tranche 2 (2017-2020) : XXX

Durée de l'action : 2ans

XXX : Engagement prioritaire
 XX : Implication sur de nouvelles actions, déploiement de moyens supplémentaires en ingénierie
 X : Veille, poursuite d'actions en cours

✓ Suivi - Evaluation

- Nombre de pans de gestion réalisés
- Tonnes de bois produites dans le cadre de ces plans de gestion



3.4 Animation pour se doter d'un plan de boisement

Priorité COPIL : **XXX**

XXX: action prioritaire

XX: action à mettre en œuvre à court ou moyen terme

X: action non prioritaire

✓ **Contexte et enjeux**

Le diagnostic a révélé que le bois (foyers individuels et chaudières collectives) produit les trois quart de la production d'énergie locale, et que le potentiel est encore important : l'équivalent de l'énergie de 11 700 tonnes de pétroles sont encore exploitables, de manière durable, sous forme de bois énergie du Trièves, rendant le territoire potentiellement excédentaire en chaleur. Des actions pour développer la filière bois afin de mieux l'utiliser localement et pouvoir exporter l'excédent pour les territoires voisins sont donc à prévoir, en lien avec la Charte Forestière.

✓ **Objectifs**

- 15 000 tonnes de bois mobilisées chaque année à partir de 2020 (objectif charte forestière), soit 10 000 tonnes de plus qu'actuellement

✓ **Descriptif**

- Identifier les secteurs de prairies à enjeu, les secteurs à potentiel bois énergie et les secteurs à enjeux paysager.
- S'appuyer sur l'appel à projet Dynamic Bois.
- Faire le lien avec l'action 4.5

✓ **Feuille de route**

Lancement de l'action : 2015

Descriptif des étapes réalisées :

Prochaines étapes et échéances :

- Identifier les communes qui renouvellent leurs plans de boisement pour intégrer les enjeux de développement du bois énergie. Inciter les communes à réfléchir de manière groupées leurs plans de boisement.

✓ **Lien avec d'autres stratégies de territoire**

Charte forestière de territoire, Plan de paysage

Axe 3 : Bois-énergie

3.4 Animation pour se doter d'un plan de boisement

✓ Partenaires et porteurs de l'action

Maître d'ouvrage	Opérateur(s)	Public cible
CCT / Communes	CG, entreprises, agriculteurs	Communes

✓ Moyens

Budget 2015-2016

Objet	Dépenses		Recettes	
	Jours	Coût	Subventions	Autofin. CCT
Temps de travail en interne 2015	5	900 €	360 €	540 €
		€	€	- €

Détail des subventions :

Temps de travail interne : Dispositif TEPOS (ADEME-Région, 40 % en 2015)

Autres dépenses : voir charte forestière

Ressources documentaires ou techniques

✓ Calendrier

Tranche 1 (2015-2016) : XXX

Tranche 2 (2017-2020) : XXX

Durée de l'action : Permanente

XXX : Engagement prioritaire
 XX : Implication sur de nouvelles actions, déploiement de moyens supplémentaires en ingénierie
 X : Veille, poursuite d'actions en cours

✓ Suivi - Evaluation

- Nombre de pans de boisement réalisés
- Part du territoire concerné



4.1 Soutenir le développement du dispositif des centrales villageoises

Priorité COPIL : **XXX**

XXX: action prioritaire

XX: action à mettre en œuvre à court ou moyen terme

X: action non prioritaire

✓ Contexte et enjeux

Le diagnostic énergétique a révélé que hors grand hydraulique, les énergies renouvelables représentent actuellement 22% de la consommation du Trièves soit 4200 tonnes équivalent pétrole par an. Or le territoire a un potentiel d'énergies renouvelables global cinq fois plus important, et un gisement important existe encore pour l'hydraulique (notamment en micro-hydraulique), le photovoltaïque (en toiture ou au sol), et l'éolien.

✓ Objectifs

✓ Descriptif

- Accompagner les CVP pour trouver des investisseurs et recenser des propriétaires volontaires.
- Etude des possibilités d'investir dans d'autres énergies (hydraulique).

✓ Feuille de route

Lancement de l'action : 2010

Descriptif des étapes réalisées :

- Montage de la société, étude de faisabilité opérationnelle

Prochaines étapes et échéances :

- Maîtrise d'œuvre, mobilisation d'investisseurs (notamment publics après la loi de transition), accompagnement en phase travaux.

✓ Lien avec d'autres stratégies de territoire

Animation économique - Plan de paysage

Axe 4 : Autres Energies renouvelables

4.1 Soutenir le développement du dispositif des centrales villageoises

✓ Partenaires et porteurs de l'action

Maître d'ouvrage	Opérateur(s)	Public cible
CVT	CCT / CVT / Communes / Habitants / Entreprises	Communes, habitants, entreprises

✓ Moyens

Budget 2015-2016

Objet	Dépenses		Recettes	
	Jours	Coût	Subventions	Autofin. CCT
Temps de travail en interne 2015	7	1760 €	704 €	1056 €
		€	€	- €

Détail des subventions :

Temps de travail interne : Dispositif TEPOS (ADEME-Région, 40 % en 2015)

Autres dépenses : Interne

Ressources documentaires ou techniques

✓ Calendrier

Tranche 1 (2015-2016) : XXX

Tranche 2 (2017-2020) : XXX

Durée de l'action : Permanente

XXX : Engagement prioritaire
XX : Implication sur de nouvelles actions,
déploiement de moyens supplémentaires en ingénierie
X : Veille, poursuite d'actions en cours

✓ Suivi - Evaluation

- Nombre d'investisseurs
- Energie produite par la société



4.2 Se grouper pour financer

Priorité COPIL : **XXX**

XXX: action prioritaire

XX: action à mettre en œuvre à court ou moyen terme

X: action non prioritaire

✓ **Contexte et enjeux**

Le diagnostic énergétique a révélé que hors grand hydraulique, les énergies renouvelables représentent actuellement 22% de la consommation du Trièves soit 4200 tonnes équivalent pétrole par an. Or le territoire a un potentiel d'énergies renouvelables global cinq fois plus important, et un gisement important existe encore pour l'hydraulique (notamment en micro-hydraulique), le photovoltaïque (en toiture ou au sol), et l'éolien.

✓ **Objectifs**

- Associer au maximum les habitants au développement des ENR locales

✓ **Descriptif**

- Organiser le développement local du financement participatif
- Proposer une commande groupée de PV et thermique.
- Développer un fond d'investissement croissance verte.

✓ **Feuille de route**

Lancement de l'action : 2015

Descriptif des étapes réalisées :

- Montage de la société CVP, club cigale...

Prochaines étapes et échéances :

- Réflexions sur un fond d'investissement local en essayant de l'orienter vers l'économie verte, puis selon les opportunités, d'abord démontrer que cela fonctionne avec les CVP.

✓ **Lien avec d'autres stratégies de territoire**

Animation économique

Axe 4 : Autres Energies renouvelables

4.2 Se grouper pour financer

✓ Partenaires et porteurs de l'action

Maître d'ouvrage	Opérateur(s)	Public cible
CCT	CVT / PBA / CPIE	Habitants et communes

✓ Moyens

Budget 2015-2016

Objet	Dépenses		Recettes	
	Jours	Coût	Subventions	Autofin. CCT
Temps de travail en interne 2015	15	3353 €	1341,2 €	2011,8 €
		€	€	- €

Détail des subventions :

Temps de travail interne : Dispositif TEPOS (ADEME-Région, 40 % en 2015)

Autres dépenses : Interne

Ressources documentaires ou techniques

✓ Calendrier

Tranche 1 (2015-2016) : XXX

Tranche 2 (2017-2020) : XXX

Durée de l'action : Permanente

XXX : Engagement prioritaire
 XX : Implication sur de nouvelles actions,
 déploiement de moyens supplémentaires en ingénierie
 X : Veille, poursuite d'actions en cours

✓ Suivi - Evaluation

- Nombre de projets financés participativement



4.3 Animer le débat sur les EnR impactant le paysage

Priorité COPIL : **XXX**

XXX: action prioritaire

XX: action à mettre en œuvre à court ou moyen terme

X: action non prioritaire

✓ **Contexte et enjeux**

Le diagnostic énergétique a révélé que hors grand hydraulique, les énergies renouvelables représentent actuellement 22% de la consommation du Trièves soit 4200 tonnes équivalent pétrole par an. Or le territoire a un potentiel d'énergies renouvelables global cinq fois plus important, et un gisement important existe encore pour l'hydraulique (notamment en micro-hydraulique), le photovoltaïque (en toiture ou au sol), et l'éolien.

✓ **Objectifs**

- Hydraulique : 100 tep produits chaque année, soit une micro-centrale ou 5 pico-centrales supplémentaires d'ici 2020
- Photovoltaïque : 10 grosses installations (10 000 m²) et 250 toitures d'ici 2020
- Eolien et solaire au sol : lancer le débat d'ici 2020 et définir les conditions d'acceptation

✓ **Descriptif**

- Animer une concertation publique large sur l'opportunité d'installations d'éoliennes, de centrales photovoltaïques au sol, d'exploitation croissante de bois énergie, en lien avec le plan paysage. L'objectif étant la production d'une charte sur les conditions d'acceptabilité de ces EnR sur le territoire pour l'intégrer dans les PADD

✓ **Feuille de route**

Lancement de l'action : 2015

Descriptif des étapes réalisées :

- Débat lancé dans le cadre des ateliers du projet TEPOS

Prochaines étapes et échéances :

- S'appuyer sur la commission urbanisme et paysage pour conduire ce débat

✓ **Lien avec d'autres stratégies de territoire**

Plan Paysage

Axe 4 : Autres Energies renouvelables

4.3 Animer le débat sur les EnR impactant le paysage

✓ Partenaires et porteurs de l'action

Maître d'ouvrage	Opérateur(s)	Public cible
CCT	CCT / Ageden / CVT / Communes / Associations	Habitants

✓ Moyens

Budget 2015-2016

Objet	Dépenses		Recettes	
	Jours	Coût	Subventions	Autofin. CCT
Temps de travail en interne 2015	11	3230 €	1292 €	1938 €
		€	€	- €

Détail des subventions :

Temps de travail interne : Dispositif TEPOS (ADEME-Région, 40 % en 2015)

Autres dépenses : Interne

Ressources documentaires ou techniques

✓ Calendrier

Tranche 1 (2015-2016) : XXX

Tranche 2 (2017-2020) : XXX

Durée de l'action : 2 ans

XXX : Engagement prioritaire
 XX : Implication sur de nouvelles actions,
 déploiement de moyens supplémentaires en ingénierie
 X : Veille, poursuite d'actions en cours

✓ Suivi - Evaluation

- Nombre de participants à la concertation



4.4 Etat des lieux de la filière solaire et développer le photovoltaïque et thermique de toiture

Priorité COPIL : **XXX**

XXX: action prioritaire

XX: action à mettre en œuvre à court ou moyen terme

X: action non prioritaire

✓ **Contexte et enjeux**

Le diagnostic énergétique a révélé que hors grand hydraulique, les énergies renouvelables représentent actuellement 22% de la consommation du Trièves soit 4200 tonnes équivalent pétrole par an. Or le territoire a un potentiel d'énergies renouvelables global cinq fois plus important, et un gisement important existe encore pour l'hydraulique (notamment en micro-hydraulique), le photovoltaïque (en toiture ou au sol), et l'éolien.

✓ **Objectifs**

- Photovoltaïque : 10 grosses installations (10 000 m²) et 250 toitures d'ici 2020
- Eolien et solaire au sol : lancer le débat d'ici 2020 et définir les conditions d'acceptation

✓ **Descriptif**

- Proposer un annuaire des personnes ayant des installations, et des retours d'expérience.
- Prospector par les couvreurs pour le déploiement du solaire.

✓ **Feuille de route**

Lancement de l'action : 2015

Descriptif des étapes réalisées :

- Premiers recensements des installations importantes

Prochaines étapes et échéances :

- Réaliser un travail d'enquête éventuellement dans le cadre d'un stage en 2016, puis communiquer et accompagner les porteurs de projets. Les achats groupés apparaissent comme un axe à creuser.

✓ **Lien avec d'autres stratégies de territoire**

Animation économique

Axe 4 : Autres Energies renouvelables

4.4 Etat des lieux de la filière solaire et développer le photovoltaïque et thermique de toiture

✓ Partenaires et porteurs de l'action

Maître d'ouvrage	Opérateur(s)	Public cible
CCT	Ageden / CAUE / CCT	Habitants et communes

✓ Moyens

Budget 2015-2016

Objet	Dépenses		Recettes	
	Jours	Coût	Subventions	Autofin. CCT
Temps de travail en interne 2015	10	1800 €	720 €	1080 €
		€	€	- €

Détail des subventions :

Temps de travail interne : Dispositif TEPOS (ADEME-Région, 40 % en 2015)

Autres dépenses : Interne

Ressources documentaires ou techniques

✓ Calendrier

Tranche 1 (2015-2016) : XX×

Tranche 2 (2017-2020) : XX×

Durée de l'action : Permanente

XXX : Engagement prioritaire
 XX : Implication sur de nouvelles actions, déploiement de moyens supplémentaires en ingénierie
 X× : Veille, poursuite d'actions en cours

✓ Suivi - Evaluation

- Nombre d'unités installées (prévues et réalisées)
- Puissance potentielle en Mwc installée pour le photovoltaïque et en tep pour le thermique
- Production annuelle escomptée en tep
- Taux de couverture de la consommation énergétique par le solaire
- Capacité de stockage d'énergie des installations du territoire



4.5 Valoriser le potentiel hydraulique

Priorité COPIL : **XXX**

XXX: action prioritaire

XX: action à mettre en œuvre à court ou moyen terme

X: action non prioritaire

✓ Contexte et enjeux

Le diagnostic énergétique a révélé que hors grand hydraulique, les énergies renouvelables représentent actuellement 22% de la consommation du Trièves soit 4200 tonnes équivalent pétrole par an. Or le territoire a un potentiel d'énergies renouvelables global cinq fois plus important, et un gisement important existe encore pour l'hydraulique (notamment en micro-hydraulique), le photovoltaïque (en toiture ou au sol), et l'éolien.

✓ Objectifs

- Hydraulique : 100 tep produits chaque année, soit une micro-centrale ou 5 pico-centrales supplémentaires d'ici 2020

✓ Descriptif

- Faire un bilan des conduites d'adduction.
- Recenser/lister les zones exploitables pour faire une étude de potentiel / programmation pour la pico hydraulique.
- Action à articuler en fonction de la loi NOTRe

✓ Feuille de route

Lancement de l'action : 2015

Descriptif des étapes réalisées :

- - Accompagnement du projet Pétrequin
- - Veille en attendant de mieux connaître l'évolution de la compétence "eau potable" sur le territoire.

Prochaines étapes et échéances :

- A adapter en fonction de la répartition des compétences et des opportunités locales

✓ Lien avec d'autres stratégies de territoire

Animation économique

Axe 4 : Autres Energies renouvelables

4.5 Valoriser le potentiel hydraulique

✓ Partenaires et porteurs de l'action

Maître d'ouvrage	Opérateur(s)	Public cible
CCT	CCT / Communes / Ageden	Communes

✓ Moyens

Budget 2015-2016

Objet	Dépenses		Recettes	
	Jours	Coût	Subventions	Autofin. CCT
Temps de travail en interne 2015	0	0 €	0 €	0 €
		€	€	- €

Détail des subventions :

Temps de travail interne : Dispositif TEPOS (ADEME-Région, 40 % en 2015)

Autres dépenses : Interne

Ressources documentaires ou techniques

✓ Calendrier

Tranche 1 (2015-2016) : XXX

Tranche 2 (2017-2020) : XXX

Durée de l'action : Permanente

XXX : Engagement prioritaire
 XX : Implication sur de nouvelles actions, déploiement de moyens supplémentaires en ingénierie
 X : Veille, poursuite d'actions en cours

✓ Suivi - Evaluation

- Nombre d'unité installée (prévus et réalisés)
- Puissance en MW installé
- Production annuelle escomptée en tep
- Taux de couverture de la consommation énergétique par l'hydraulique
- Capacité de stockage d'énergie des installations du territoire



4.6 Veille sur le développement d'une filière biogaz

Priorité COPIL : **XXX**

XXX: action prioritaire

XX: action à mettre en œuvre à court ou moyen terme

X: action non prioritaire

✓ Contexte et enjeux

Le diagnostic énergétique a révélé que hors grand hydraulique, les énergies renouvelables représentent actuellement 22% de la consommation du Trièves soit 4200 tonnes équivalent pétrole par an. Or le territoire a un potentiel d'énergies renouvelables global cinq fois plus important, et un gisement important existe encore pour l'hydraulique (notamment en micro-hydraulique), le photovoltaïque (en toiture ou au sol), et l'éolien.

La méthanisation apparaît comme la seule alternative local pour la production de carburant permettant l'alimentation de moteurs à explosion

✓ Objectifs

- A long terme, déployer une filière biogaz locale

✓ Descriptif

- Suivre la progression de la filière biogaz locale avec utilisation du gaz pour les flottes de véhicules.

✓ Feuille de route

Lancement de l'action : 2014

Descriptif des étapes réalisées :

- Etude de potentiel méthanisation

Prochaines étapes et échéances :

- suivre les réunions thématiques du Conseil Général notamment.

✓ Lien avec d'autres stratégies de territoire

Animation économique

✓ Partenaires et porteurs de l'action

Maître d'ouvrage	Opérateur(s)	Public cible
CCT / CA	CA / Agriculteurs	Agriculteurs

✓ Moyens

Budget 2015-2016

Objet	Dépenses		Recettes	
	Jours	Coût	Subventions	Autofin. CCT
Temps de travail en interne 2015	1	180 €	72 €	108 €
		€	€	- €

Axe 4 : Autres Energies renouvelables

4.6 Veille sur le développement d'une filière biogaz

Détail des subventions :

Temps de travail interne : Dispositif TEPOS (ADEME-Région, 40 % en 2015)

Autres dépenses : Interne

Ressources documentaires ou techniques

✓ **Calendrier**

Tranche 1 (2015-2016) : XXX

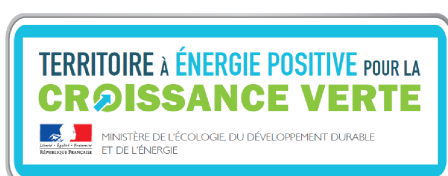
Tranche 2 (2017-2020) : XXX

Durée de l'action : Permanente

XXX : Engagement prioritaire
XX : Implication sur de nouvelles actions,
déploiement de moyens supplémentaires en ingénierie
X : Veille, poursuite d'actions en cours

✓ **Suivi - Evaluation**

- Temps de travail consacré à ce sujet
- Nombre de références dans la bibliographie



Priorité COPIL :

XXX: action prioritaire
XX: action à mettre en œuvre à court ou moyen terme
X: action non prioritaire

✓ **Contexte et enjeux**

✓ **Objectifs**

✓ **Descriptif**

✓ **Feuille de route**

Lancement de l'action :

Descriptif des étapes réalisées :

Prochaines étapes et échéances :

✓ **Lien avec d'autres stratégies de territoire**

✓ **Partenaires et porteurs de l'action**

Maître d'ouvrage	Opérateur(s)	Public cible

✓ **Moyens**

Budget 2015-2016

Objet	Dépenses		Recettes	
	Jours	Coût	Subventions	Autofin. CCT
Temps de travail en interne 2015	308	66616 €	26646,4 €	39969,6 €
-		624600 €	478 460 €	139 940 €

Détail des subventions :

Temps de travail interne : Dispositif TEPOS (ADEME-Région, 40 % en 2015)

Autres dépenses : 0

Ressources documentaires ou techniques

✓ **Calendrier**

Tranche 1 (2015-2016) :

Tranche 2 (2017-2020) :

Durée de l'action :

XXX : Engagement prioritaire
XX : Implication sur de nouvelles actions,
déploiement de moyens supplémentaires en ingénierie
X X : Veille, poursuite d'actions en cours

✓ **Suivi - Evaluation**

